EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE
communion luthérienne et réformée

SYNODE NATIONAL DE NANCY 2016

CAHIER POST-SYNODAL

Seuls les « Actes » du Synode font foi quant au compte-rendu des débats et délibérations.

SOMMAIRE

1. Relevé des décisions *Page 3*

2. Texte des décisions *4*

3. Message du président du Conseil national *13*

4. Message du trésorier du Conseil national *21*

5. Recommandations pour la vie de l'Union *24*

6. Aumônerie *27*

1. Relevé des décisions

D.1 Élection du bureau du Synode
D.2 Emploi du temps du Synode
D.3 Récapitulatif du mouvement des ministres
D.4 Suppression de postes
D.5 Création de postes permanents
D.6 Voix délibératives dans les synodes régionaux
D.7 Voix consultatives dans les synodes régionaux
D.8 Retrait d'associations cultuelles de l'Union nationale
D.9 Admission d'associations cultuelles dans l'Union nationale
D.10 Élections quadriennales : nombre de personnes à élire lorsque ce n'est pas prévu par les textes de référence de l'EPUdF
D.11 Liste des Communautés, Œuvres et Mouvements agréés pour la période quadriennale 2017-2020
D.12 Fonctionnement de la Coordination nationale évangélisation et formation
D.13 Approbation des comptes 2015
D.14 Affectation du résultat 2015 de l'Union nationale
D.15 Mouvements sur les réserves
D.16 Approbation du budget Titre A 2016
D.17 Traitement des ministres pour l'année 2016
D.18 Traitement des ministres pour l'année 2017
D.19 Contributions des régions au titre A pour l'exercice 2017
D.20 Liturgies d'ordination-reconnaissance de ministère
D.22 Traduction du Notre-Père
D.23 Vœu « Protestation publique »
D.24 Vœu « Synode sur l'écologie »
D.25 Vœu « Accueil des exilés syro-irakiens »

Le Synode comptait 105 membres inscrits disposant de la voix délibérative.
La majorité absolue était donc à 53 voix.

1. Textes des décisions

Décision 1 – Election du bureau du Synode

Le modérateur, le pasteur Jean-Christophe MULLER, a été élu lors du Synode national du Lazaret en 2015.

Sont élus par acclamation en qualité de questeurs : Roselyne ARNAUD-DESPRES, Loïc ENGELHARD, Claudia HEIDEMANN, Marcel MBENGA, Catherine PERIN, Rolland GREGOIRE (désigné chef-questeur), Laurent MARTY.

Sont élus par acclamation en qualité de secrétaires : Christian BARBERY, Michel CLÉMENT, Ayité CREPPY, Judith DORÉ, Edith KESSLER-HEITZ, Michelle MARLIER.

Sont élus en qualité de vice-modérateurs : pasteur Alain PÉLISSIER (réformé) et Mme Colette DUVERNOY (luthérienne), 85 voix.

Décision 2 – Emploi du temps *(87 voix pour, 0 contre)*

Le Synode adopte le projet d'emploi du temps qui lui a été soumis.

Décision 3 - Récapitulatif du mouvement des ministres *(91 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Nancy du 5 au 8 mai 2016, approuve, pour ce qui le concerne, le récapitulatif du mouvement des ministres EPUdF du 24 mars 2015 au 20 mars 2016.

Décision 4 - Suppression de postes *(86 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 24 de la Constitution,
Vu la demande des synodes régionaux 2015 de Centre-Alpes-Rhône, Ouest et Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur**,**
Sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales,

Décide la suppression des postes suivants :

- **Région Centre-Alpes-Rhône :** Thiers-Clermont, Mâcon-Villefranche, Saint Etienne III, Valence II, Beaumont les Valence, Montmeyran, Desaignes, Lamastre, Charmes sur Rhône, Puy Saint Martin, Dieulefit, Bourdeaux, Est-Crestois, Crest.
- **Région Ouest :** Iles de Saintonge I.
- **Région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur :** Marseille-Sud-Est 2.

Décision 5 - Création de postes permanents *(91 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 24 de la Constitution,
Vu la demande du Synode régional 2015 Centre-Alpes-Rhône et Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur**,**
Sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales,

Décide la création des postes permanents suivants :

- **Région Centre-Alpes-Rhône :** La Véore (attribué à l'AC de la Véore), Vallée du Doux (attribué à l'AC de la Vallée du Doux), Roubion et Jabron 1 / Roubion et Jabron 2 (attribués aux trois associations cultuelles : AC du Pays de Bourdeaux, AC de Dieulefit, AC de Puy Saint-Martin-La Valdaine), Crestois (attribué aux deux associations cultuelles : AC de Crest et AC de l'Est-Crestois).
- **Région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur :** Aubagne – Pays de l'Etoile (attribué à l'AC Aubagne – Pays de l'Etoile).

Décision 6 - Voix délibératives dans les synodes régionaux *(81 voix pour, 1 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 7, § 2.2 de la Constitution,
Vu la décision 20 du Synode national d'Avignon (2014)
Vu les décisions des synodes régionaux 2015 Centre-Alpes-Rhône, Cévennes-Languedoc-Roussillon, Nord-Normandie, Ouest et Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur,

Accorde pendant la prochaine période quadriennale 2016-2019, une voix délibérative (D) aux associations cultuelles suivantes :

- Région Centre-Alpes-Rhône : Villefranche sur Saône, Moulins, Voiron, Montluçon, Sornay.
- Région Cévennes-Languedoc-Roussillon : *voir tableau à la fin de la décision 7.*
- Région Nord-Normandie : Saint Amand les Eaux, Bassin minier, Cherbourg, Bessin-Bayeux, Côte de Nacre, Charleville-Mézières.
- Région Ouest : Sud Finistère, Laval et la Mayenne, Segonzac, Ile de Ré, Saint-Jean d'Angély, La Mothe-Saint-Héray.
- Région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur : La Ciotat, Vence.

Décision 7 - Voix consultatives dans les synodes régionaux *(82 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 7, § 3.3 de la Constitution,
Vu la décision 20 du Synode national d'Avignon (2014)
Vu la décision du Synode régional 2015 Cévennes-Languedoc-Roussillon,

Accorde pendant la prochaine période quadriennale 2016-2019, une voix consultative (C) aux associations cultuelles suivantes :

	CONSISTOIRES-ENSEMBLES	AC	2016	2017	2018	2019
AUDE ET P.O.	AUDE	CARCASSONNE	D	D	D	D
	PO	COLLIOURE	D	D	D	D
HERAULT	CENTRE HERAULT - 1 POSTE	FAUGERES	C	C	C	C
		NORD HERAULT	C	C	D	D
		ST PARGOIRE	D	D	C	C
CAUSSE-AIGOUAL	CAUSSE - 1 POSTE	MILLAU	C	C	D	D
		PAYS ST AFFRICAIN	C	C	C	C
		MEYRUEIS	D	D	C	C
	CEVENNES VIGANAISES - 1 POSTE	AULAS-A-B	C	C	C	C
		AUMESSAS	C	C	C	C
		LE VIGAN	D	D	D	D
MONTAGNE DES CEVENNES	ENTRE SCHISTES ET GRANIT - 1 POSTE	VIALAS	D	D	C	C
		GENOLHAC	C	C	C	C
		PONT DE MONTVERT	C	C	C	C
		COLLET DE DEZE	C	C	D	D
	CEVENNES & CAUSSES - 1 POSTE	FLORAC	D	D	C	C
		VEBRON	C	C	C	C
		ST PRIVAT	C	C	C	C
		MENDE	C	C	D	D
	ENS FEDERATIF Vallées Cévenoles - 3 POSTES	ST JEAN DU GARD	C	C	D	D
		MIALET	D	D	C	C
		HAUTES VALLEES CEVENOLES	D	D	C	C
		VAL DE SALENDRINQUE	D	D	D	D

		ST ANDRE DE VALBORGNE	C	C	D	D
	ENTRE GARDON & VIDOURLE - 3 POSTES	LEZAN C	D	D	C	C
		LEDIGNAN R	C	C	D	D
		VALLEE DE L'OURNE	C	C	D	D
		DURFORT	D	D	C	C
		COUTACH	C	C	D	D
		HT VIDOURLE	D	D	C	C
		CROS-BOURRAS	C	C	C	C
		MONOBLET	C	C	C	C
	GARDONNENQUE - 2 POSTES	BRIGNON ST MAURICE	D	D	D	D
		ST CHAPTES	C	C	D	D
		ST GENIES	D	D	C	C
VAUNAGE-VISTRENQUE	SOMMIEROIS-VAUNAGE - 2 POSTES	CLARENSAC	C	C	C	C
		CAVEIRAC	D	D	D	D
		AUBAIS	C	C	C	C
		CALVISSON	C	C	C	C
		CONGENIES	C	C	C	C
		SOMMIERES & V	D	D	C	C
		CANNES	C	C	D	D
		COMBAS	C	C	C	C
		JUNAS AUJARGUES SOUV.	C	C	C	C
	TERRES DU MILIEU - 2 POSTES	CODOGNAN	D	D	C	C
		MUS	C	C	C	C
		AIGUES VIVES	C	C	D	D
		GALLARGUES	C	C	C	C
		GARRIGUE VISTRENQUE	C	C	C	C
		VERGEZE	C	C	D	D
		LUNELLOIS	D	D	C	C
	COSTIERES VIDOURLE - 3 POSTES	VAUVERT	D	D	C	C
		ST GILLES	C	C	C	C
		BEAUVOISIN	D	D	C	C
		GENERAC	C	C	D	D
		LE CAILAR	C	C	D	D
		AIMARGUES	C	C	C	C
		MARSILLARGUES	C	C	D	D
		ST LAURENT	D	D	C	C

Décision 8 – Retrait d'associations cultuelles de l'Union nationale *(82 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,
Vu l'article 13§§ 1 et 4 de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France,
Vu l'article 12 des statuts des associations cultuelles,

1. prend acte des retraits de l'Union de l'Association cultuelle de l'Eglise réformée de Thiers-les-Sarraix, prononcée par son assemblée générale extraordinaire en date du 4 octobre 2015, et de l'Association cultuelle de l'Eglise réformée évangélique de Saint-Laurent-du-Pape membre de l'EPUdF, prononcée par son assemblée générale extraordinaire en date du 6 mars 2016 ;

2. en conséquence, prend acte de la caducité des postes qui leur étaient attribués.

Décision 9 – Admission d'associations cultuelles dans l'Union nationale *(91 voix pour, 0 contre)*

Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,
Vu l'article 11 (§2) de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France,

Le Synode prononce l'admission à l'Union nationale de :

- l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de Vergèze Vistrenque (regroupement de l'association cultuelle de Vergèze et de l'association cultuelle de Garrigue-Vistrenque - Région CLR) ;

- l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de la Vaunage, (regroupement des associations cultuelles d'Aubais, Calvisson-Solorgue et Boissières, Congénies, Clarensac-Saint-Come, Caveirac-Langlade-St Dionisy – Région CLR);

qui ont adopté de nouveaux statuts comportant un changement de dénomination.

Décision 10 – Élections quadriennales : nombre de personnes à élire lorsque ce n'est pas prévu par les textes de référence de l'Eglise protestante unie de France *(84 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 12 de la Constitution et son Règlement d'application,
Vu l'article 22.9 de la Constitution et son Règlement d'application,
Vu l'article 69 du Règlement des synodes,
Sur proposition du Conseil national,

Décide, en vue de la préparation des élections qui auront lieu au cours de la session 2017 du Synode national, d'élire :

- 6 membres titulaires à la Commission des affaires générales,
- 8 membres suppléants à la Commission des ministères,
- 14 membres suppléants à la Commission d'appel,
- 14 membres titulaires à la Coordination nationale évangélisation formation,
- 5 membres suppléants à la Coordination nationale évangélisation formation.

Décision 11 – Liste des Communautés, Œuvres et Mouvements agréés pour la période quadriennale 2017-2020 *(94 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 10§ 7 de la Constitution et son Règlement d'application,
Sur proposition du Conseil national,

Arrête la liste des communautés, œuvres et mouvements ayant un caractère national pour la période quadriennale 2017-2020 comme suit :

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)
Alliance biblique Française (ABF)
Association protestante pour l'éducation et l'enseignement (Ap2e)
Association réflexion action prisons et justice (ARAPEJ)
Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France (EEUdF)
Fédération de l'Entraide protestante (FEP)
Fondation Arc-en-Ciel
Fondation Diaconesses de Reuilly, communauté et Etablissements
Fondation John Bost
Fondation La Cause
Fondation pasteur Eugène Bersier
La Cimade

Les Baladins
Ligue pour la lecture de la Bible
Mission populaire évangélique de France (MPEF)
Mouvement d'action rurale (MAR)
Mouvement international de la Réconciliation (MIR)
Œuvres de St Jean
Union des CPCV – Organisme protestant de Formation (CPCV)
Unions chrétiennes de jeunes gens (UCJG).

Décision 12 - Fonctionnement de la Coordination nationale évangélisation et formation *(82 voix pour, 1 contre)*

Le Synode national, réuni à Nancy du 5 au 8 mai 2016,
Vu la Constitution, article 12 C,
Vu la décision 14 du Synode national/général de Belfort 2012,

1. décide de pérenniser le fonctionnement en une seule Coordination nationale évangélisation formation, initialement mis en place pour une période test 2013-2017,

2. demande au Conseil national de mettre à l'étude les modifications à apporter à la Constitution et à son Règlement d'application pour y inscrire cette évolution, afin qu'elles puissent être soumis aux synodes régionaux et national lors de la prochaine mise en révision de ces textes de référence.

Décision 13 – Approbation des comptes annuels (compte de résultat 2015 et bilan au 31 décembre 2015) et des actes de gestion financière et d'administration légale des biens *(83 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Ayant pris connaissance du compte de résultat 2015 et du bilan au 31 Décembre 2015 de l'Union nationale des associations cultuelles de l'Eglise protestante unie de France, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

- approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan à 73 299 885 €, et présentant un excédent pour un montant de 604 073 €,

- délègue au synode de chaque région le soin :
  1 - de rendre compte des titres B, C, D et E de sa circonscription,
  2 - d'affecter le résultat de la région tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015,

- approuve les actes de gestion financière et d'administration légale des biens au cours de l'exercice écoulé.

Décision 14 – Affectation du résultat 2015 de l'Union nationale *(86 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2015, approuve :

1. l'affectation du résultat des opérations du siège à la réserve générale
pour un montant de : 285 956,26 €

2. l'affectation des résultats aux fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis :

• Fonds immobilier	82 226,63 €
• Fonds allocations	0 €
• Fonds entraide	1 843,50 €
• Fonds assurance	7 699,42 €
• Fonds protestantisme et images	- 12 432,70 €
• Fonds IPT	0 €
• Fonds projets	- 12 573,06 €
• Fonds Témoignage et développement	0 €

3. l'affectation du produit de cession de valeur mobilières pour un montant de 224 920.23 € :
- au fonds projets, rubrique « Projets pluriannuels » : 224 920,23 €

Soit un total de résultat affecté au titre du siège de 577 640,28 €

4. la délégation au synode de chaque région précisée dans la décision 1 portera sur :
- l'affectation du résultat du Titre E à la réserve « Consistoire » 11 879,78 €
- l'affectation du résultat des opérations des régions pour un montant global de 117 131,33 €
- l'affectation du résultat global des fonds des régions pour un montant global de - 102 578,15 €

Total affecté égal au résultat des comptes annuels de l'Union nationale 604 073,24 €

Décision 15 – Mouvements sur les réserves *(88 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2015,

Approuve les décisions du Conseil national relatives :
- à la rectification de l'affectation du résultat 2014 à la réserve générale, pour un montant global de – 106 942 €, le résultat à affecter étant porté de 2 134 357 à 2 027 415 euros ;
- à l'imputation sur la réserve générale d'un montant de 1 509 451 € en vue de la constitution d'une provision pour indemnités de départ à la retraite, correspondant au montant que cette provision aurait représenté au 31 décembre 2014.

Décision 16 – Approbation du budget Titre A 2016 *(88 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

Approuve le budget du Titre A pour l'année 2016, arrêté à 6 294 877 € en recettes et dépenses.

Décision 17 – Traitement des ministres pour l'année 2016 *(87 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Vu l'article 27 du Règlement d'application de la Constitution,
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

Approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :
a) le traitement brut mensuel de base est porté à 1 179,82 € au 1er janvier 2016,
b) le taux de base du supplément pour enfant à charge est maintenu à 47,22 € par enfant et par mois, celui à taux majoré à 91,06 €,
c) le montant maximum de l'indemnité de résidence est maintenu à 1 360 € ;
d) le montant du crédit documentation est porté à 275 €.

Décision 18 – Traitement des ministres pour l'année 2017 *(86 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national, sur proposition du Conseil national,
- fixe à 0,5% le taux maximal d'augmentation du traitement brut mensuel de base de l'année 2017 par rapport à celui de l'année 2016.
- délègue au Conseil national la possibilité d'ajuster ce taux d'augmentation du traitement brut mensuel de base (TBMB) entre 0% et 0,5% et la date d'application de cette augmentation au cours de 2017, en une ou plusieurs fois, en fonction de l'inflation effectivement constatée.

Décision 19 – Contributions des régions au titre A du budget de l'Union pour l'exercice 2017 *(90 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national,
Sur proposition du Conseil national,
Fixe les contributions des régions au Titre A 2017 comme suit :

Région	Budget 2017
Centre-Alpes-Rhône	1 161 500
Cévennes-Languedoc-Roussillon	750 000
Est-Montbéliard	226 000
Nord-Normandie	233 000
OUEST	527 000
Provence-Alpes-Corse-Côte d'azur	517 000
Région parisienne	1 703 700
Sud-ouest	710 000
Inspection luthérienne de Paris	91 000
Total	5 919 200

Décision 20 – Liturgies d'ordination-reconnaissance de ministère *(65 voix pour, 2 contre)*

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Nancy du 5 au 8 mai 2016,
Vu l'article 18 de la Constitution et son règlement d'application,
Vu la décision 31 du Synode national de Lyon,
Vu le rapport présenté au Synode national de Nancy,

- charge le Conseil national de constituer un groupe de travail dont la mission sera :
  - de poursuivre la réflexion sur la pertinence de distinguer l'acte liturgique d'ordination-reconnaissance pour un ministère pastoral et celui de reconnaissance pour un ministère spécifique,
  - de proposer le cas échéant aux sessions des synodes régionaux de 2018 et national de 2019 une modification de la Constitution sur ce point,
  - de proposer des projets de liturgies d'ordination-reconnaissance de ministère, installation d'un ministre dans un poste et accueil d'un ministre dans un nouveau ministère, qui tiennent compte des conclusions de cette réflexion,
  - de poursuivre l'élaboration de liturgies de reconnaissance de ministère d'un conseil (presbytéral, régional, national) ainsi que des ministères locaux,
- décide de reporter l'examen d'une liturgie de reconnaissance de ministère d'un ministre aux sessions des synodes régionaux de 2019 et national de 2020,
- prolonge, jusqu'à l'adoption d'une liturgie de reconnaissance de ministère d'un ministre de l'EPUdF, l'utilisation des liturgies d'ordination-reconnaissance de ministère d'un pasteur et de reconnaissance de ministère pour un ministre admis dans un ministère spécifique présentées au Synode national de Lyon, demeurant possible l'usage des liturgies en vigueur précédemment dans l'EELF et l'ERF.

Décision 21 – Traduction du Notre-Père

Vu les Actes du Synode national d'Avignon, 2014, pages 23 et 134 s.,
Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Nancy les 5, 6, 7 et 8 mai 2016,

- considère qu'il est impossible de décider d'une traduction univoque concernant certaines expressions de la prière du « Notre Père », *(75 voix pour, 0 contre)*

- se réjouit que depuis 50 ans les chrétiens de langue française utilisent les mêmes mots pour prier avec les paroles du « Notre-Père », *(78 voix pour, 0 contre)*

- prend acte avec reconnaissance du fait que les épiscopats francophones ont dûment interrogé le protestantisme français sur une modification dans la forme liturgique de la prière du Notre-Père, *(80 voix pour, 0 contre)*

- recommande aux paroisses et Eglises locales d'utiliser pour la sixième demande, la version « ne nous laisse pas entrer en tentation » retenue pour les Eglises catholiques francophones, *(58 voix pour, 21 contre)*

- invite les ministres et les conseils à rester attentifs à la réception de cette recommandation et donc aux usages effectivement constatés, *(64 voix pour, 4 contre)*

- encourage l'ensemble de notre Eglise à approfondir sa compréhension du Notre-Père (études bibliques, prédications, ateliers d'écriture, échanges dans les groupes œcuméniques, formations des enfants et des jeunes, catéchèse pour adultes, etc.). *(82 voix pour, 1 contre)*

Décision 22 - Vœu « Protestation publique » *(79 voix pour, 1 contre)*

Un drame historique se déroule à nos portes : par milliers des gens meurent de refuser la guerre et l'oppression, de choisir la vie et la liberté. Ne les accueillir qu'avec parcimonie est indigne de notre héritage spirituel, et est insupportable pour nos consciences. Encouragé par les messages du président du Conseil national, de la déléguée de l'Eglise vaudoise d'Italie, du président du Conseil régional de la Région Nord-Normandie,
Le Synode national de l'Eglise protestante Unie de France, réuni à Nancy du 5 au 8 mai 2016,

- décide de l'organisation d'une protestation/ manifestation symbolique et publique, et charge le Conseil national d'en déterminer les modalités pratiques. Cette protestation/manifestation devra se faire en lien avec l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL), si elle le souhaite, et avec nos partenaires œcuméniques et inter religieux, et pourrait s'inscrire dans la durée ;

- demande au Conseil national de mobiliser le réseau des Eglises en Europe et dans le monde à travers ses relations internationales :
  1) pour développer une prise de parole à l'échelle européenne sur l'accueil des réfugiés.
  2) pour mettre en œuvre des actions nationales inspirées d'expériences des autres Eglises en Europe (voir la participation de l'Eglise vaudoise d'Italie à l'action « couloir humanitaire »).

Décision 23 - Vœu « Synode sur l'écologie »

Fort des attentes exprimées depuis plusieurs années dans plusieurs Synodes de notre Eglise, fort de la dynamique portée par la Fédération protestante de France à l'occasion de la COP 21 (Conférence des Parties - Changements climatiques), il est temps que notre Eglise, dans son ensemble, se saisisse du sujet de l'écologie de manière concertée et concrète.
Par conséquent, le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Nancy, du 5 au 8 mai 2016 :

- demande au Conseil national de mettre à l'ordre du jour d'un prochain Synode la question de l'écologie comme opportunité spirituelle et théologique de penser et débattre de notre rapport au monde, à la nature et à l'espérance d'un monde meilleur ; *(71 voix pour, 5 contre)*

- exhorte chaque Conseil presbytéral à s'engager, sans attendre, dans des actions concrètes (énergie renouvelable, consommation éclairée, écomobilité, permaculture, écolabel des paroisses, ...) ; *(65 voix pour, 0 contre)*

- invite, sans attendre, chaque Conseil régional à initier, encourager, accompagner, et valoriser des réflexions et actions qui vont dans ce sens. *(70 voix pour, 3 contre)*

Décision 24 - Vœu « Accueil des exilés syro-irakiens » *(79 voix pour, 0 contre)*

Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Nancy, du 5 au 8 mai 2016, faisant écho à la lettre du président du Conseil national de l'EPUdF au Ministre des affaires étrangères lui demandant d'engager le Gouvernement français à proposer une politique à la fois généreuse et réaliste quant à l'accueil des réfugiés syro-irakiens,

Demande au Conseil national de l'EPUdF, en relation avec la Fédération protestante de France et la Fédération de l'Entraide Protestante déjà engagée dans l'accueil des exilés :

- d'interpeller le Gouvernement français afin qu'il :
    - mette tout en œuvre pour accueillir dans les plus brefs délais les exilés qui se trouvent dans des conditions qui se dégradent dramatiquement,
    - prenne des initiatives courageuses au niveau européen pour la création de voies sécurisées d'accès pour les personnes à la recherche de protection,
    - accorde la priorité aux moyens d'accueil et d'insertion des exilés plutôt qu'aux mesures sécuritaires ;

- d'exhorter les responsables et membres des communautés ecclésiales afin qu'ils portent témoignage, en paroles et en actes, de leur volonté d'accueillir les exilés dans notre société et de refuser toutes les formes de stigmatisation et de rejet « de l'étranger » ;

- d'initier et de porter un collectif d'associations le plus ouvert possible afin de sensibiliser la population française au devoir d'asile, à la richesse de la rencontre de « l'étranger », aux rejets des comportements sociaux et politiques fondés sur la peur des autres.

3. Message du président du Conseil national

De la peur à l'encouragement

1. Dans l'Eglise, des inquiétudes réactivées

Un synode qui a fait événement

Lyon 2013 et la création de l'Eglise protestante unie de France, avec notamment sa veillée toute la nuit, sa journée inaugurale, le point d'orgue de la dynamique *« Ecoute ! Dieu nous parle…* Sochaux-Montbéliard 2007 et la décision d'aller vers l'Eglise unie. Nantes 1998 et l'ample réflexion menée à propos de l'étranger. Dourdan 1984 et la conjugalité. Nancy – déjà ! – il y a 44 ans, en 1972, et la création de l'Institut protestant de théologie… Ces synodes ont laissé une empreinte durable par leur forme, ou leur tonalité, ou telle de leurs décisions. Sait-on à l'avance si un synode sera marquant ? Parfois on le pressent, parfois on a des surprises. Ainsi, notre synode de cette année ne s'annonce pas comme une session aux enjeux lourds, mais attendons qu'elle soit terminée et que nous ayons pris du recul pour apprécier son apport.

Le Synode national du Lazaret, l'an dernier, aura incontestablement eu un grand retentissement par l'impact médiatique et par les contrecoups de sa décision 30. Mais résistons un peu à cet air du temps-là, qui nous pousse à privilégier l'immédiat sur le durable, à retenir l'image plus que la réalité, à préférer le « clivant » comme on dit sur le fédérateur. Sur le long terme, quel sera le legs de cette décision ? Comment sera-t-elle relue, dans sa préparation, son fond, sa forme, ses suites ? Pour ma part, je reste prudent.

Au-delà de l'immédiat, de l'effet d'annonce, quel sera l'impact de la décision 30 du Synode du Lazaret ?

Pour certains, et mise à part sa dimension médiatique, cette décision fut en quelque sorte un non-événement. Ceux-là s'étaient rappelé plusieurs des thèmes abordés dans notre Eglise depuis une vingtaine d'années, centrés sur l'accueil et l'accompagnement des personnes, des couples et des familles tels qu'ils sont. Ceux-là n'oubliaient pas qu'un travail synodal a plusieurs étapes, qui font chaque fois évoluer le thème, et ils avaient observé la concentration progressive, par les paroisses puis les synodes régionaux, sur la question des couples de même sexe. Ceux-là avaient entendu, des mois avant le synode du Lazaret, les avis demandant très largement à rendre possible une bénédiction pour les couples mariés de même sexe. Ceux-là n'avaient pas oublié que les délégués synodaux, que vous êtes, se déterminent « selon la conviction [qu'ils ont] acquise à l'issue des débats »[1] et non pas sur un mandat préalable, avec la responsabilité non pas de faire triompher une ligne mais de formuler la parole de notre Eglise à ce moment-là.

Pour beaucoup d'autres, en revanche, cette décision a représenté un vrai événement, inattendu. Et cet événement fut perçu comme heureux ou malheureux, c'est selon.

Il fut perçu comme heureux par des personnes, directement concernées ou non d'ailleurs, et qui n'osaient espérer une telle décision ou qui se sont réjouis que leur Eglise se soit exprimée dans ce sens.

Il fut aussi apprécié, de manière positive ou au contraire négative, en fonction des textes bibliques considérés comme décisifs, des interprétations valorisées, du mode d'argumentation théologique, de la manière d'articuler Loi et Evangile, des importances relatives que l'Eglise devrait accorder à la norme et à l'accompagnement, de la compréhension ou non de la bénédiction comme approbation des personnes et de leurs actes, etc. L'appréciation a également dépendu du regard que l'on a pu poser sur la qualité de la documentation préparatoire, du travail dans les paroisses et les synodes, des rapports d'étape, etc. Cette diversité de points de vue, sur le fond comme sur la méthode, est légitime, cela va de soi.

Outre ces critères, l'événement fut également considéré comme négatif par ceux qui méconnaissent les usages synodaux. Qui font mal la différence entre, d'une part, un débat synodal dans notre Eglise, au fil duquel on élabore progressivement une parole commune qui peut différer de sa position propre, et, d'autre part, le jeu des postures, de l'affrontement et surtout de l'instantané, qui marquent de plus en plus ce qu'on appelle les « débats » dans la sphère publique mais qui en général n'en sont pas – et cette tension-là n'a pas fini d'interroger notre pratique du régime presbytérien-synodal. On a même entendu, avec une certaine insistance, des appels à ce que les décisions dans l'Eglise soient prises sur sondage, ce qui est très exactement l'opposé du travail synodal, dans lequel la lecture des Ecritures, la prière et le débat *in vivo*, et non par écrans interposés, ont non seulement pour effet mais pour but déclaré de faire évoluer chacun !

Altérité, reconnaissance : une certaine forme de peur est-elle réapparue dans notre Eglise ?

Mais il faut aller plus loin dans cette appréciation des premiers effets de la décision synodale. Pour celles et ceux qui l'ont perçue comme un événement malheureux, il y a eu parfois comme un effet de sidération. L'incompréhension, ou la déception, ou la colère ont pu, après un premier temps, laisser apparaître une sensation de désorientation, voire d'effroi. Et, du coup, faire émerger le sentiment d'un problème de reconnaissance, qui s'est exprimé de deux manières.

[1] Règlement des synodes, article 38.

Première manière : je ne me sens pas reconnu, je ne me sens pas entendu. Suis-je encore chez moi dans cette Eglise, dont je partage si peu cette décision-là ? D'où cette réaction, factuellement injustifiée mais qu'il faut entendre : j'ai le sentiment d'être disqualifié si je dis mon opposition à cette décision.

Cet autre-là, qui n'a pas le même point de vue que moi, est-il un frère ? Un faux frère ? Un non frère ?

Deuxième mode d'expression de ce problème de reconnaissance : non plus « Je ne me sens pas reconnu » mais « Je ne reconnais plus mon Eglise » dans cette décision-là. Est-elle donc encore mon Eglise ? A cette question, les assemblées générales de deux associations cultuelles, à Thiers - Les Sarraix et à Saint-Laurent-du-Pape, ont répondu : non, on ne s'y reconnaît plus. Il a pu être même précisé, dans l'une d'elles : en fait, depuis 1938 on ne s'y est jamais vraiment reconnu. Réciproquement, dans la région concernée, il a pu être dit chez celles et ceux qui connaissaient ces Eglises locales : en raison de leurs évolutions, de leurs styles, parfois de leur difficulté à vivre le lien synodal, nous ne reconnaissions déjà plus notre Eglise dans ces Eglises locales-là.

A l'inverse, le conseil presbytéral d'une autre Eglise locale a choisi de publier une déclaration expliquant qu'« être frère ou sœur, c'est savoir que nous avons tous un seul et même père qui nous aime et c'est savoir vivre ensemble au-delà de nos différences »[2]. Et d'expliquer combien la reconnaissance par Dieu est première, combien celle-ci induit la reconnaissance mutuelle et donne un sens extrêmement positif, source de gratitude, à la diversité des membres et des pasteurs qu'a connu et que connaît cette Eglise locale.

Ces réactions mettent donc en jeu la reconnaissance comme identification (je reconnais), comme réciprocité (je suis reconnu) et comme gratitude (je suis reconnaissant).[3] Elles montrent que, en profondeur, c'est autour de la question de l'autre et du même que tourne le débat. Cet autre-là, qui n'a pas le même point de vue que moi, en particulier cet autre qui accepte la possible bénédiction des couples de même sexe mariés, ou au contraire cet autre qui la refuse, qui est-il pour moi ? Est-il encore un frère ? Est-il un faux frère ? Est-il un non frère ? Est-il un adversaire ?[4]

L'altérité de mon semblable peut être source de la joie la plus profonde, du renouvellement de vie le plus fécond. Mais elle peut aussi faire surgir des tensions, des inquiétudes, des agressivités, des peurs aux visages inattendus.

Il nous arrive, et ce n'est pas nouveau, de nourrir des inquiétudes à l'égard de notre petite et pauvrette Eglise, qui ont pour noms : affaiblissement, vieillissement, changement, avenir, perte d'identité, orgueil…[5]. Il nous faut être lucides par rapport à ces inquiétudes et surtout à ce qui les suscite. Sans doute faut-il même leur attribuer une valeur positive, dans la mesure où elles nous rappellent la fragilité de ce que nous sommes, personnellement et en Eglise, c'est-à-dire des vases de terre porteurs du trésor de l'Evangile[6]. Oui, ces faiblesses, ces fragilités, ces inquiétudes existent ; il ne faut en aucun cas les nier, même s'il ne faut pas non plus s'en tenir là, j'y reviendrai plus loin.

En raison de l'élan qui a porté et accompagné la création de l'Eglise protestante unie de France, ces inquiétudes ont pu un temps être mises sous le boisseau. Mais elles seraient réapparues de toute façon. Elles réapparaissent à l'occasion de ce Synode 2015 et de ses suites, qui les cristallise sous forme non plus de simples inquiétudes mais de peurs, plus précises. Nourries par l'incompréhension. Renforcées par des classifications simplistes. Durcies parfois jusque dans un étiquetage à faire pleurer tellement il est binaire et inepte : évangéliques contre libéraux, conformistes contre rétrogrades, tolérants contre homophobes, etc.

« Bilan dans 50 ans »

Un moment de tension, donc, dans lequel des peurs se font jour et donnent lieu à des crispations. Un tel épisode est moins inédit que ce qu'on pourrait penser. Il existe même un parallèle assez frappant. Il y a très exactement 50 ans, l'Eglise réformée de France se débattait avec les suites de la décision synodale autorisant l'accès plein et entier des femmes au ministère pastoral. C'était un sujet qui mêlait des arguments bibliques et théologiques, à une analyse de la société et de ses évolutions, et à des ressentis intimes – les débats synodaux en portent la trace[7]. Ce fut une décision très fortement contestée.

Il y a 50 ans, l'accès des femmes au ministère pastoral : des analogies frappantes

Ce débat sur le ministère féminin s'était cristallisé sur deux points principaux. Premier point : il n'y a pas de consensus dans l'Eglise. Certains en tiraient la conséquence qu'il fallait attendre et résoudre d'abord des questions de fond : les ministères, la nature de la femme (*sic*), l'autorité des Ecritures… ; d'autres répondaient qu'il fallait au contraire avancer et que c'est cela qui éclairerait ces questions sous un nouveau jour. Deuxième point d'achoppement : l'anthropologie biblique [8] est-elle normative ? Oui, répondaient les uns,

[2] Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg (Région parisienne), déclaration du 15 février 2016. www.epupl.org

[3] Cf. Paul RICOEUR, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2004.

[4] Cette question de la fraternité était l'axe de mon message au Synode national de l'an dernier : « La fraternité en partage », Actes du Synode national du Lazaret, 2015, pp. 137 ss. Voir https://www.eglise-protestante-unie.fr/prod/file/epudf/upload/nation/regale/actes_sn_2015_v16_12_15_partie01.pdf

[5] Je les avais évoquées dans mon premier message (hormis celui devant le Synode extraordinaire de janvier 2011 : « Jalons pour une Eglise d'hospitalités », Actes du Synode national d'Orléans, 2011, pp. 63 ss.

[6] 2 Co 4, 6s.

[7] Actes des synodes nationaux de Nantes 1965 et de Clermont-Ferrand (synode extraordinaire) 1966.

[8] Au singulier, comme si elle était unique et immuable.

car l'Ecriture est l'Ecriture ; non, répondaient d'autres, pas sans remise en contexte, car le légalisme scripturaire est impossible et les Ecritures ne décident jamais à notre place.

D'autres questions faisaient débat : autoriser l'accès des femmes au ministère pastoral, c'est dresser un obstacle majeur au sein des relations œcuméniques ; il ne s'agit pas d'obliger qui que ce soit à quoi que ce soit mais de rendre une nouvelle pratique possible ; etc. L'ERF n'était pourtant pas si pionnière que ça : des cas particuliers de nominations de femmes s'étaient présentés dans une Eglise baptiste en 1929, dans l'ERF en 1935, dans l'Eglise évangélique luthérienne de France en 1937 et une première étape synodale au sein de l'ERF avait été franchie 16 ans auparavant. Cela n'empêcha pas une vigoureuse campagne contre cette décision, appuyée sur des reproches de préparation tendancieuse, de travail insuffisant, de procédure de vote entachée d'irrégularités.

A 50 ans de distance, vous l'entendez, les analogies sont impressionnantes, parfois jusque dans le détail. Elles nous invitent à accompagner, à être attentifs, mais aussi à rester prudents et humbles. C'est pourquoi je fais mien le titre de l'éditorial du numéro de *Réforme*[9] qui suivit immédiatement le Synode de l'an dernier : « Bilan dans 50 ans ».

2. Dans la société, des peurs violentes et destructrices

Je vous propose maintenant de laisser un temps de côté ce que les suites du dernier Synode national manifestent et de considérer un moment l'évolution du contexte global durant cette période. Depuis un an, nous avons assisté à l'irruption de peurs sociales violentes et porteuses d'effets potentiellement ravageurs.

Une peur qui touche chacun

Les attentats de janvier 2015 en Ile-de-France ont constitué un premier ébranlement. Mais il avait alors pu être perçu, à tort et parfois même de manière choquante, que certaines cibles avaient été spécifiquement visées : des professionnels de l'irrespect, des représentants de l'Etat, des Juifs. C'était donc la solidarité avec ces cibles particulières qui s'était exprimé de manière si importante : « Je suis Charlie », « Je suis flic », « Je suis Juif »… Les attentats de novembre à Paris ont provoqué une prise de conscience : c'est en fait tous de manière indistincte, donc chacun qui est visé, en particulier dans des moments paisibles et des lieux de convivialité. Dès lors, c'est le recueillement qui a pris le dessus ; la statue de la République à Paris est même devenue un autel au pied duquel on vient déposer des offrandes. Les attentats de mars à Bruxelles ont confirmé cette réalité dans notre esprit.

Une peur sociale, renforcée par l'injonction populiste, se cristallise volontiers dans un phénomène de bouc émissaire

D'innombrables attentats, perpétrés par Al-Qaida et DAESH notamment, ont frappé d'autres peuples bien plus que nous, à commencer par le Moyen-Orient. Nous savions donc bien que ce terrorisme existait, mais nous le savions plutôt de loin. Désormais, c'est notre intimité qui est atteinte. Et après la colère, la peur s'est infiltrée, dans le quotidien, la ville, les transports en commun, une peur pour nous-mêmes et pour nos proches.

Il y avait déjà de l'inquiétude, devant un monde perçu comme incompréhensible, un avenir illisible, un chômage invasif… Il y a maintenant en plus cette peur-là.

Cette peur est liée à un danger réel, qui exige une lutte, un effort et une interrogation. Une lutte pour réduire le salafisme violent, le djihadisme sanguinaire. Un effort pour comprendre les filiations et les ressorts de ce déchaînement de ténèbres qui se réclament de l'Islam. Une interrogation sur nous-mêmes : pourquoi cette radicalisation attire-t-elle autant et apparaît-elle à certains comme la seule forme de vie qui vaut la peine d'être vécue[10] ?

Des effets délétères profonds

Mais les effets de ces peurs vont bien au-delà. Ils sont potentiellement très destructeurs. Car une peur sociale, surtout lorsqu'elle garde une composante d'angoisse, se cristallise volontiers dans un phénomène de bouc émissaire. René Girard, récemment disparu et dont nous pouvons saluer la mémoire, a particulièrement mis en lumière ce phénomène collectif tragique, qui permet de polariser la peur, de la fixer sur un autre fantasmé, pour s'en défaire.

Or, nous savons que notre société, pour de multiples raisons, dispose d'un tel bouc émissaire potentiel : il s'agit de l'étranger « du Sud ».

C'est ici que, explicitement chez quelques-uns, insidieusement chez beaucoup, une jonction dramatique est en train de s'opérer avec la question des réfugiés du Proche et du Moyen-Orient et d'une partie de l'Afrique. Sous les doubles effets de la peur et de l'injonction populiste, bien des gouvernements européens mettent des restrictions radicales à l'accueil non pas seulement de migrants mais de réfugiés.

Le gouvernement français est l'un des plus limitatifs, au regard des valeurs et des capacités de notre pays. Il s'est engagé, en septembre dernier, à accueillir 30 000 réfugiés du Proche-Orient sur deux ans, à comparer par exemple aux 25 000 réfugiés accueillis ces trois derniers mois dans un Canada presque deux fois moins peuplé que la France et qui vient de s'engager à en

[9] Editorial d'Antoine NOUIS, *Réforme* n° 3610 du 21 mai 2016.

[10] Sur ce dernier point, voir la première partie de mon message au Synode national du Lazaret 2015.

accueillir 10 000 de plus. Et encore l'engagement français n'est-il à ce jour réalisé qu'à hauteur de quelques centaines de familles. La moitié des quelques 500 places d'accueil rendues disponibles sous la houlette de la Fédération de l'entraide protestante restent vides.

La peur issue des attentats, jointe à la désignation de l'étranger « du Sud » comme étant une menace, et à une frilosité politique pas très éloignée de la paralysie, prépare des lendemains qui pourraient être très périlleux. On sait que la peur est une ressource précieuse pour tout gouvernement, qui dispose ainsi d'un dérivatif par rapport à son impuissance dans d'autres domaines.[11] Quand ce qui permet de faire société se délite, la peur fait partie des ultimes ressources mobilisables, car elle est un lien social minimal. Mais elle est un lien social paradoxal, car elle est un lien négatif, qui prépare sa propre dissolution.

C'est pourquoi brandir la peur, l'entretenir, fait courir un grand péril à notre vie démocratique et même aux ressorts profonds de notre culture. Car à quoi bon vivre ensemble si c'est au prix, justement, des valeurs et des idéaux qui fondent ce vivre ensemble ?

3. L'Evangile, une traversée libératrice de toutes les peurs

Qu'y a-t-il de commun entre les suites de la décision 30 du Synode national du Lazaret, et le contexte global qui est le nôtre ? Pas grand-chose à l'évidence, sinon deux points.

Le premier point commun, c'est nous ! Nous sommes les mêmes dans l'Eglise et dans la rue. Nous sommes les mêmes au culte et dans les transports en commun. Nous sommes les mêmes à lire la Bible et le journal. Nous cherchons, là où nous sommes, à vivre conjointement notre vocation chrétienne et notre responsabilité citoyenne. Et ce qui pourrait sembler sans lien aucun en a nécessairement, ne serait-ce que dans notre esprit.

Le second point commun, c'est cette question complexe de notre rapport au même et à l'autre, cette question de l'altérité, non pas en tant que question théorique mais que réalité à vivre. Et vivre cette réalité aujourd'hui nous semble, de manières très diverses et avec des intensités très variées, source de difficultés, de tensions et de peurs.

Or, et c'est le cœur de ce que je veux partager aujourd'hui, l'Evangile ouvre une traversée libératrice de la peur, de toutes les peurs.

La peur, une réalité biblique ambivalente

Dans les Ecritures bibliques, la peur est au premier abord une réalité ambivalente.[12] Elle est une peur devant le divin, le sacré redoutable, comme dans toute religion. Elle est aussi peur d'un châtiment, qu'il s'agisse du châtiment divin ou plus prosaïquement parental par exemple. Elle est évidemment peur de phénomènes naturels incompréhensibles, peur des bêtes sauvages, peur de l'ennemi, etc. Mais la peur est aussi en quelque sorte la révérence devant Dieu. Nos traductions préfèrent en général, dans ces cas-là, utiliser le mot adouci de « crainte ». Ce sens-là est très valorisé dans les traditions bibliques sapientiales, bien sûr : « la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse »[13]. On peut comprendre cette peur-là, cette crainte, comme une sorte de pudeur, de respect profond, d'humilité fondamentale devant Dieu.

Dans le contexte du Nouveau testament, la notion garde ce caractère ambivalent[14]. Le sens réaliste de la peur comme émotion simple et brute demeure. Mais la crainte de Dieu peut aussi caractériser, selon le livre des Actes, l'attitude globale des croyants et de l'Eglise. Elle est même quasiment devenue une expression technique pour désigner certains croyants, les *craignant-Dieu*.

Avec Jésus, traverser les peurs

C'est avec Jésus lui-même que nous voyons la peur être traversée et que le lecteur, avec les disciples, est invité à ce chemin de libération.

Sans doute le récit le plus emblématique est-il celui du séjour que Jésus fait au pays de Gadara, de l'autre côté de la mer [15]. Dans ce récit, on voit les quatre principales sources de peur se déchaîner. Il y a successivement le chaos, l'infection, l'accident et l'affaissement :

- La catastrophe ultime apparaît dans ce récit sous les traits de la tempête sur la mer de Galilée. La tempête est la figure par excellence du chaos pour les hébreux, qui déclenche une sorte de terreur sacrée. Dans notre temps, cette peur de la catastrophe s'est longtemps fixée dans ce qu'on appelait l'équilibre de la terreur nucléaire ; elle épouse aujourd'hui plutôt les traits de la catastrophe écologique qui vient.
- Il y a ensuite l'infection. Elle est liée dans le récit à « un grand troupeau de porcs », figure de l'impureté grouillante, qui suscite la répulsion, la peur du contact même fortuit. Aujourd'hui, cette

Le chaos, l'infection, l'accident, l'affaissement : principales sources de nos peurs.

[11] Patrick BOUCHERON et Corey ROBIN, *L'exercice de la peur. Usages politiques d'une émotion*, Lyon, P.U.L., 2015.

[12] Parmi la vingtaine de verbes utilisés en hébreu pour évoquer la peur sous diverses formes, le verbe le plus ambivalent est le verbe *yare'* (substantif : *yir'at'*), utilisé 435 fois, qui garde son sens réaliste des différentes émotions physiques et psychiques liées à la peur, mais qui évoque aussi la relation à Dieu.

[13] Pr 1.7, 9.10, 15.33, Job 28.28, etc.

[14] *Phobéô*, *phobos*.

[15] Mt 8,23 - 9,1.

peur est liée à des maladies, comme le Sida ou la fièvre Ebola, mais aussi à l'ingestion, de viande infectée ou d'OGM.

- Puis il y a l'accident, ce qui fait irruption. Dans le récit, il surgit sous les traits des deux démoniaques, qui sortent de leurs cavernes comme des diables de leurs boîtes. Chez nous, on penserait aux accidents de toutes natures, petits comme les incivilités ou grands comme la criminalité, et donc à tout ce qu'on met sous le fameux terme d'insécurité.
- Il y a enfin la peur de l'affaissement, la peur de ne plus pouvoir faire face. Dans le récit de Matthieu, elle s'exprime au travers de la population de la ville, qui sait que Jésus a calmé une tempête, écarté les porcs et éliminé les démoniaques, mais qui pourtant ne veut pas le savoir, n'est plus en état de se réjouir ou de s'étonner, et supplie Jésus de s'éloigner. Un affaissement devant la complexité des choses, une peur de ne pas pouvoir être proactif, qui est très, très actuelle, aussi bien individuellement que collectivement.

« Il n'y a pas de peur dans l'amour, mais l'amour accompli rejette la peur. » (1 Jn 4)

Ces peurs sont en quelque sorte des archétypes. Elles sont présentes dans ce récit matthéen. On les retrouve aussi au cinéma par exemple, qui les met si volontiers en scène. Elles se combinent entre elles. Et sans doute le terrorisme en est-il une des combinaisons les plus redoutables, lui qui vise à déclencher un chaos et qui pour cela s'insinue, surgit soudain et nous épuise.

Or, Matthieu montre un Jésus souverain, apaisant la tempête, maîtrisant d'un mot les démons et leur impact sur les hommes et les bêtes. Même si les effets de toutes ces peurs se prolongent encore pour un temps, par exemple sur les habitants de la ville dont la volonté et l'expression restent soumises à la peur, leur racine est comme coupée. Jésus est celui qui a autorité sur les sources de toutes ces peurs.

A qui Matthieu montre-t-il cette autorité de Jésus sur la source de toute peur ? Au lecteur. Le lecteur est le seul témoin de l'ensemble de ce séjour au pays de Gadara. Du coup, c'est comme si l'évangéliste nous faisait une confidence : « Je te le confie, cher lecteur : Jésus est déjà vainqueur de ce qui provoque tes peurs. Toutes nos peurs. Elles peuvent bien encore s'imposer à toi de temps à autres, elles peuvent bien manipuler le monde, mais leur source est tarie. Alors crois-tu cela ? Crois-tu que lui, le Fils de Dieu comme il est précisé dans ce récit, crois-tu qu'il est celui qui a autorité sur toutes tes peurs ? ».

Du point de vue de Jésus, la peur n'est plus qu'un pas-encore-de-foi.

Lorsque nous répondons oui, lorsque nous nous confions dans cette autorité, un chemin de libération s'ouvre. C'est à s'engager dans ce chemin que Jésus appelle, chaque fois qu'il s'exclame : « n'ayez pas peur ! », à Pierre, à Jaïros, aux disciples, à tous ceux qui l'écoutent, lors de la Transfiguration, aux femmes qui quittent le tombeau [16].

Vous le savez, l'évangile de Marc s'achève sur la mention des femmes silencieuses à cause de cette peur. A cet instant du récit, l'Evangile n'est pas encore l'Evangile. Il est encore « emmailloté dans l'angoisse » [17]. Mais il va se déployer, puisqu'il nous a atteints et donc que les femmes ont témoigné, à un moment ou un autre.

Christ ressuscité provoque chez les siens une traversée de la peur, de toutes les peurs, par la Parole de l'Evangile. C'est pourquoi, à la fin [18] des Ecritures et du long parcours contrasté qu'elles proposent au travers des différentes formes de peur, la première lettre de Jean peut affirmer ceci [19] : « Il n'y a pas de peur – ou de crainte – dans l'amour, mais l'amour accompli rejette la peur (…). Nous aimons parce que lui, [Dieu], nous a aimés le premier. Si quelqu'un dit 'J'aime Dieu ' et qu'il déteste son frère, c'est un menteur. »

L'amour dont il est question ici est donc bien l'amour qui nous est donné, l'amour que nous recevons de Dieu, l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. C'est cet amour, reçu, qui bannit toute peur et qui rend possible l'amour fraternel.

La confiance, antidote de la peur

Le véritable antidote de la peur est donc la confiance.

Dieu a choisi la confiance. Il l'a choisie une fois pour toutes, jusqu'au bout et quoi qu'il lui en coûte. Il nous la confie. Avec le psalmiste, nous pouvons dire, et c'est pour moi la définition la plus cristalline de la foi, « j'ai mis ma confiance dans la fidélité de Dieu », « j'ai mis ma confiance en ta fidélité ».[20] Si nous pouvons ne plus avoir peur, profondément et comme Jésus nous y appelle, ce n'est pas par autosuggestion, mais c'est par la foi, cet abandon à la fidélité de Dieu.

Et lorsque la peur revient un temps, lorsqu'elle surgit à nouveau en nous, nous pouvons désormais la voir non pas comme un échec, encore moins comme une fatalité ou une impasse, mais comme le début d'un chemin de foi. Jésus, s'adressant aux disciples apeurés par la tempête, leur demande : « Pourquoi êtes-vous si peureux ? N'avez-vous pas encore de foi ? ».[21] « Pas encore », dit-il. Du point de vue de Jésus, notre peur n'est plus qu'un pas-encore-de-foi[22]. Elle est donc le début d'un chemin de foi possible.

[16] Lc 5.10 ; Mc 5.36 ; Mc 6.50 ; Lc 12.7 ; Lc 12.32 ; Mt 17.8 ; Lc 28.10.

[17] Corina COMBET-GALLAND, « Qui roulera la peur ? », *Etudes théologiques et religieuses*, 65, 1990 / 2, pp. 171-189.

[18] Tant littéraire que chronologique.

[19] 1 Jn 4, 18-20.

[20] Ps 52.10, Ps 13.6.

[21] Mc 4.40.

[22] Francine CARRILLO, *Le plus-que-vivant*, Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 47 s.

C'est le chemin que les témoins d'Evangile que nous sommes sont invités à désigner et à emprunter. C'est vrai face à toutes les formes de peur. Dans la société, face aux peurs violentes ravageuses et destructrices qui s'étendent. Dans notre Eglise, face aux petites peurs, petites mais qui tout de même pointent le bout de leur nez et nous chiffonnent. Et c'est donc avec cet appel, cet appel à nous laisser conduire dans une traversée libératrice de la peur, que je veux terminer ce message.

4. Appelés à témoigner contre la peur, par la confiance

Assumons notre responsabilité sociale de chrétiens et d'Eglises

Contre les peurs sociales et leurs effets, nous pouvons lutter non seulement comme citoyens, mais comme chrétiens. Dieu nous fait confiance, Dieu nous donne cette confiance fondamentale et ce don nous rend responsables. Or, si la confiance est le lien le plus nécessaire à la vie commune, elle est sans doute aussi le lien le plus fragile et, actuellement, le plus menacé.

Comme Eglise de témoins, nous pouvons écouter, argumenter, rencontrer.

Nous sommes à un an des élections présidentielles, ces élections qui en France poussent à l'incandescence tant d'espoirs, souvent déraisonnables et contradictoires, et génèrent donc tant de déceptions. Cette fois à nouveau, mais sans doute plus que lors d'autres élections, les réflexes de peur sont et vont être entretenus, utilisés. La figure de l'étranger « du Sud » va concentrer sur elle les traits réels et fantasmés du migrant, du réfugié, de la victime, du profiteur, de la mondialisation, du miséreux, du terroriste, dans un mélange hautement inflammable, propice à toutes les manipulations. L'extrême-droite, de plus en plus présente non seulement dans les résultats électoraux mais plus encore dans les esprits, sait capitaliser sur la peur et en faire son terreau.

Que pouvons-nous faire, pour être une Eglise de témoins dans ce climat de peurs ? Nous pouvons écouter, argumenter, rencontrer.

Nous pouvons écouter les peurs. Aussi irrationnelles soient-elles parfois, ce qui n'est du reste pas toujours le cas, elles sont en quelque sorte légitimes du seul fait qu'elles existent. Nier les peurs, ou les balayer d'un revers de main, les renforce. Mais la peur recule quand elle est écoutée avec empathie. Percevoir les peurs, entendre et respecter celles et ceux qui ont peur – et qu'il nous arrive d'être, je le répète –, mettre ces peurs en mots et tâcher de comprendre leurs ressorts, c'est déjà leur enlever une part de leur puissance.

Fermer les frontières de l'Europe, c'est accumuler à ses portes une violence inouïe.

Nous pouvons ensuite argumenter face aux peurs. Et puisque ces peurs se fixent tant sur l'étranger, le migrant, l'exilé, argumentons à ce sujet. Il s'agit d'une crise passagère ? Non, les causes de migrations se diversifient et se cumulent ; elles vont donc se poursuivre et s'amplifier. Il s'agit d'un problème de contrôle des frontières ? Non, les migrations ne relèvent pas de mesures de police mais fondamentalement de politiques de justice, car rien n'empêchera un être humain et sa famille de vouloir vivre mieux et d'abord, tout simplement, de survivre. Elles menacent notre économie ? Non, elles représentent un atout dans ce domaine, de même que sur le plan démographique par exemple.

Nous pouvons en particulier argumenter auprès de nos gouvernants, pour qu'ils n'entendent pas les seules voix de la peur mais aussi celles de la confiance. Rappelons que l'Europe a été construite précisément sur le refus des logiques de bouc émissaire et des égoïsmes nationaux. Que rien ne justifie que tant d'hommes, de femmes, d'enfants se noient sur le chemin de notre continent. Que fermer les frontières de l'Europe, c'est accumuler à ses portes une violence inouïe qui un jour se déchaînera. Que 79% des européens – quatre sur cinq ! – sont favorables à un accueil généreux et partagé des réfugiés[23]. Que donc, j'en ai la conviction, une politique résolue d'accueil et d'intégration rencontrerait en France des oppositions bien sûr, mais aussi un écho favorable et profond, puisque « la générosité rejoint le réalisme »[24].

Ecoutons, argumentons et, surtout, rencontrons. La rencontre avec l'autre renverse la possibilité de la peur. Rencontrons celles et ceux qui ont d'autres opinions, d'autres histoires, d'autres itinéraires que les nôtres. Rencontrons et accueillons en particulier celles et ceux qui ont été poussés au choix de l'exil, qui ont traversé eux-mêmes tant de peurs, pour pouvoir vivre debout. Et puisque ces rencontres existent et qu'elles se développent, notamment dans notre Eglise, sans faire de bruit, je veux les saluer. Saluer les Eglises locales et leurs diaconats qui, sous la houlette de la Fédération de l'entraide protestante et souvent dans un cadre inter-associatif, offrent des logements pour des familles réfugiées. Saluer les paroisses qui par exemple organisent un simple goûter régulier pour des mamans réfugiées et leurs enfants, où il fait bon être accueilli, sourire, se parler par les yeux, les gestes et bientôt par les mots. Saluer les membres d'Eglise engagés dans le soutien aux démarches administratives, les cours de français, l'accueil. Saluer les Eglises locales qui

[23] Fondation Bertelsmann, enquête publiée le 16 février 2016, www.bertelsmann-stiftung.de.

[24] Lettre au ministre des Affaires étrangères, le 29 février 2016. www.eglise-protestante-unie.fr.

organisent des rencontres inter-religieuses ou « interconvictionnelles » pour déjouer les méfiances, faire connaissance, réfléchir, partager un repas, se réjouir, construire et reconstruire sans cesse de la confiance en somme.

C'est ainsi, à cause de l'Evangile et au service de certains des plus vulnérables parmi nos semblables, que nous pouvons traverser les peurs et, dans la société, rendre féconde un peu de cette confiance que nous recevons de Dieu.

En Eglise, ensemble, soyons libres

Dans notre Eglise également, n'ayons pas peur d'avancer ensemble, de relever les défis auxquels nous sommes confrontés, de surmonter les tensions et les petites peurs qui peuvent éclore ici ou là. La confiance qui nous est donnée en Jésus-Christ nous rend ensemble libres. Elle nous rend libres en particulier de nous réjouir, d'afficher nos thèses, d'élaborer une parole commune.

On le sait, le pessimisme est une posture très française. Aussi incroyable que cela paraisse, nous sommes le peuple le plus pessimiste au monde [25], alors même que notre regard singulier sur nos situations personnelles est beaucoup plus positif que notre appréciation globale. Mais voilà, il est « politiquement correct » d'être sombre, voire désespéré. Sans doute cela donne-t-il une tonalité grave, héroïque, à notre existence, que nous pensons être du plus bel effet ? Cette attitude n'épargne pas toujours notre Eglise, hélas,[26] et il arrive que nous nous complaisions dans une sorte de morosité, parfois un peu amère et même vindicative. Les difficultés ne manquent pas, c'est l'évidence je l'ai dit, mais les sources d'encouragement ne manquent pas non plus. Savons-nous nous réjouir de ce qui va bien ?

L'Evangile n'érige pas des mots et des notions en statues du Commandeur. Il se faufile dans les mots et les réalités du quotidien.

Savons-nous nous réjouir du dynamisme de cette Eglise rurale qui renouvelle son action diaconale ? De cette autre qui se propose d'elle-même pour accueillir le Synode national ? De cette Eglise urbaine qui multiplie les cultes ? De cette autre qui agrandit ses locaux ?

Savons-nous nous réjouir de ce que, dans la plupart des cas, le renouvellement des conseils presbytéraux est plus facile que ce que l'on craignait ? Savons-nous nous réjouir de ce que plus de 1000 nouvelles personnes acceptent d'être élues à cette charge, bien souvent en ayant rejoint notre Eglise il n'y a pas si longtemps ?

En Eglise, libres de nous réjouir, d'afficher nos thèses, d'élaborer une parole commune.

Savons-nous nous réjouir de ce qui est mis en place et stimulé dans bien des régions, en matière d'accompagnement du changement, de mutualisation des projets et des ressources, d'implantations et de projets missionnaires nouveaux ?

Savons-nous nous réjouir de ce que la Coordination suscite et propose, avec beaucoup d'échos favorables voire enthousiastes, par exemple en matière de formation communautaire au témoignage ? Nous réjouir du Grand Kiff qui aura lieu à Saint-Malo ? Nous réjouir de la perspective, qui se précise, d'une dynamique d'encouragement à la lecture des Ecritures bibliques ?

Savons-nous nous réjouir, tout simplement, de ce que l'Evangile est annoncé dans des centaines de lieux de notre Eglise chaque dimanche ?

La confiance qui nous est donnée en Jésus-Christ nous rend libres de nous réjouir quand il y a de bons motifs pour cela, et ils ne manquent pas. Merci à Dieu !

Soyons assez libres pour nous réjouir, donc, et aussi pour afficher nos thèses pour l'Evangile. L'année 2017 est bientôt là. Nous avons décidé dans notre Eglise de ne pas l'aborder prioritairement sous l'angle de la commémoration historique, mais de nous inspirer du geste d'affichage prêté à Luther. Quelle est notre manière de comprendre et « d'afficher » cette Bonne nouvelle de Jésus-Christ, qui donne saveur et lumière à notre vie, qui manifeste l'amour de Dieu pour le monde et pour chacun dans ce monde ?

Nous avons également choisi dans notre Eglise de ne pas concentrer les réponses à ces questions dans une grande manifestation événementielle et éphémère, mais de nous inviter mutuellement, là où nous sommes, à oser les paroles et les gestes, les partages et les affichages, les rencontres et les témoignages. Ici des confirmands affichent leur choix façon Luther au cours du culte, là une cantate est en création, plus loin un son et lumière se prépare, ailleurs germe l'idée d'une Nuit debout pour l'Evangile, ailleurs encore une exposition est élaborée et sera très largement proposée… Rendez-vous bientôt sur le blog theses2017.fr pour partager toutes ces idées et ces ressources.

Ne craignons pas, en particulier, de donner à ces initiatives une dimension résolument ouverte et œcuménique, non seulement au sein de la Fédération protestante de France et avec l'ensemble du protestantisme, mais aussi avec nos frères et sœurs chrétiens d'autres confessions. Je salue en particulier les initiatives du Pape qui avance pas à pas vers une sorte de co-célébration de cette année 2017. Après sa visite à la communauté réformée vaudoise de Turin, après celle à la communauté luthérienne de Rome, le Pape a choisi de venir prier avec la Fédération luthérienne mondiale, à Lund en Suède, le 31 octobre prochain. Avec la Conférence des évêques de France, les Eglises françaises membres de la Fédération luthérienne

[25] www.pewglobal.org, 23 juillet 2015.

[26] Alain PELISSIER, « Refuser le désespoir », *Ensemble* n° 310, avril 2016.

mondiale, c'est-à-dire l'UEPAL, la FPMA et notre Eglise, préparent une prière commune en écho à celle de Lund. Ces résonances œcuméniques soulignent combien fêter les 500 ans de la Réforme ne peut plus signifier célébrer une confession chrétienne parmi les autres et moins encore face aux autres, mais d'abord et avant tout célébrer ce pourquoi la Réforme est née et s'est propagée : un Evangile libérateur redécouvert, proclamé, partagé.

Soyons libres de nous réjouir. Soyons libres d'afficher nos thèses pour l'Evangile. Soyons libres, en particulier, d'élaborer une parole commune à ce sujet, je veux bien sûr parler de la Déclaration de foi de notre Eglise. Le travail est en cours dans les paroisses, les Eglises locales, parfois les pastorales et les consistoires. Il rencontre de l'intérêt également au-delà, dans les communautés, œuvres et mouvements, chez nos Eglises sœurs en France et à l'étranger. En évoquant ce travail en vue d'une Déclaration de foi de l'Eglise protestante unie de France, je termine mon propos en revenant en quelque sorte à son début, mais en nous exhortant à la liberté.

Je l'ai dit, on a observé parfois le retour de certains mots fétiches, depuis le Synode du Lazaret. Certains ont pu s'envoyer des étiquettes à la figure : libéral par-ci, fondamentaliste par-là… Il m'est arrivé plus d'une fois alors de repenser à cette chanson[27] : « Chacun, c'est pas bête, / fait des étiquettes / qu'il colle à la tête/ de tous ses voisins. / Ainsi, c'est pratique, / on sait tout de suite / qui est sympathique / et qui ne l'est point. » Ce regain d'étiquetage signifie des peurs, des volontés de classement, de séparation. Mais il se trouve que l'immense majorité des ministres et des fidèles ne s'y reconnaît pas et refuse ces caricatures qui ont déjà fait tant de mal au protestantisme.[28] Tenez, s'il faut faire sa confession, je dirais que, pour ma part, je pense être fondamentalement évangélique, d'esprit libéral, luthérien sur l'anthropologie, zwinglio-calvinien à propos de l'Eglise, chrétien social quant à l'engagement, bonhoefferien quant à la spiritualité, barthien à propos du salut… et, je vous assure, ça ne me gêne pas pour avancer !

L'enjeu du travail dans lequel nous sommes engagés en vue d'une Déclaration de foi, c'est d'user de la confiance qui nous est donnée, non pas pour sanctuariser des mots et des notions, mais pour gagner en liberté donc en saveur évangélique. Les grands mots de la foi – Evangile, péché, Seigneur, Sauveur, Eglise, Fils, Esprit, etc. – sont devenus des mots à majuscules. Pourtant, les mots hébreux et grecs que nous transcrivons ainsi en français n'étaient pas d'abord des mots théologiques ou religieux. Reprenez-les un par un : c'étaient des mots du quotidien, à résonance corporelle, matérielle, politique.

L'Evangile n'érige pas des mots ou des notions en statues du Commandeur. Il se faufile au travers des mots et des réalités du quotidien, en les utilisant, les retournant, les convertissant. Celui qui est appelé à contribuer à cette subversion, c'est le témoin d'Evangile, c'est-à-dire vous et moi. Sans témoin, il n'y a pas de parole vivante, il n'y a plus que des mots répétés. Le témoin majuscule qui a opéré la subversion fondamentale de ces mots et ces notions, puisqu'il s'y est lui-même substitué, c'est Jésus. Et c'est très exactement la raison pour laquelle il a été mis à mort. Et puis, à sa suite, tant d'autres se sont engouffrés dans la brèche de son tombeau ouvert, depuis l'apôtre Paul jusqu'à nous. Il n'y a pas d'Eglise de témoins sans cette mise en jeu des mots.

La vérité qu'est le Christ vivant ne nous rend pas captifs des mots qui chercheraient à l'arraisonner ; elle nous rend libres[29], libres de chercher, ensemble, les mots pour la désigner.

N'ayons donc pas peur. Fondés dans la confiance qui nous est donnée, usons les uns avec les autres de la liberté qui nous est donnée. Et assumons notre responsabilité sociale dans ce monde traversé, parfois gangrené de peurs. Ce sera une manière d'être une Eglise de témoins de Jésus-Christ.

*

Ce que j'ai cherché à vous dire, frères et sœurs, c'est que l'Evangile est une traversée de toutes les peurs, grandes ou petites, diffuses ou précises, écrasantes ou seulement urticantes, dans l'Eglise comme hors de l'Eglise. Fondés ensemble en Jésus-Christ, nous sommes ainsi chaque jour emportés vers l'encouragement – je reprends ici un mot cher à Raphaël Picon, qui voyait dans l'encouragement un effet majeur de cette dynamique de la foi qu'il nous est donné de vivre ensemble.

Jésus, le Christ, nous constitue lui-même en Eglise de témoins. Il nous conduit de la peur à l'encouragement, par la confiance dont il est la source vive.

Laurent SCHLUMBERGER

[27] Paroles et musique de Noël COLOMBIER.

[28] Gilles PIVOT, courrier des lecteurs de *Réforme* n° 3645 du 18 février 2016.

[29] Jean 8, 32.

4. Message du trésorier du Conseil national

Lors du synode d'Avignon en 2014, trois grandes rubriques de décision sous le registre « Responsables et solidaires, nos ressources communes » ont été prises concernant le don et l'animation financière, l'immobilier, la mutualisation et le développement. L'agenda de la mise en place de ces mesures se poursuit avec certes un peu de retard sur notamment deux points particuliers comme la diffusion d'un guide de l'immobilier (point 2.4 de la décision) et l'établissement d'un module de formation (point 1.4 de la décision) pour les conseils presbytéraux.

En restant dans la logique de ces décisions, je voudrais m'attarder sur la vie et la santé financière des Eglises locales et des paroisses, des Régions et de l'Union.

1. Vie et santé financière des Eglises locales ou des paroisses

Tous les ans, le groupe national d'analyse des comptes des Eglises locales délivre à l'intention du synode national un rapport donnant une image de la santé financière de notre Eglise, et cette année avec un synode dont la date a désespéré tous les comptables de la terre, ce groupe a réussi néanmoins, et remercions tous ses responsables régionaux, à collecter, organiser, synthétiser les résultats des exercices des quelques 422 associations cultuelles ayant une vie financière, pour donner un état des lieux de cette vie financière. J'aimerais rapprocher ces résultats d'une autre étude faite par l'Observatoire de la Générosité qui publie chaque année une étude sur la générosité des Français, le mode de collecte, le montant global des dons reçus par le milieu associatif, l'évolution suivant les tranches d'âge, les revenus des donateurs. Cette étude publiée en novembre 2015 concerne les dons recueillis en France pendant l'année 2014. Cette étude reprend d'ailleurs au même titre que toutes les associations caritatives consultées, les éléments fournis par le groupe d'analyse des comptes des Eglises locales, mais il est intéressant de relever les différences entre des résultats généraux et des tendances et les comportements des donateurs de nos Eglises locales ou de nos paroisses.

Selon l'Observatoire, le montant global des dons a augmenté en France de 4% en 2014 par rapport à 2013 et de 7% pour les dons déclarés à l'administration fiscale. Le montant global représente 2,4 milliards d'Euros pour 5,5 millions de foyers, le don moyen par foyer imposable est de 440€ en 2014 et a progressé de 6,5%.

Dans notre Eglise, certes l'ordre de grandeur du montant global des recettes ordinaires est différent, il est de 24,6 millions d'Euros pour 47700 foyers en 2015, mais a diminué de 1,5% par rapport à 2014 où, par contre, nous avions enregistré une hausse de 0,7% par rapport à 2013. Est-ce une inflexion de cette courbe ? Le don moyen est de 580 € par foyer participant à la vie financière en 2015 et en 2014, stable malgré une baisse de 1,3% des foyers entre les deux années.

Deux autres aspects de cette étude de l'Observatoire méritent d'être signalés pour leur enseignement :

- les moins de 30 ans : 210 000 foyers fiscaux imposables dans cette catégorie font des dons pour un montant de 1,8% de leur revenu, ce taux est plus important que celui des plus de 70 ans et est également plus important que le taux moyen général ;
- les fonds collectés par *crowdfunding* ont doublé entre 2013 et 2014, ce qui confirme l'intérêt grandissant du don en ligne dans la collecte.

Concernant le don en ligne, l'enquête de l'Observatoire montre l'avantage pour le donateur, et par voie de conséquence pour l'Eglise qui reçoit, de raccourcir le délai entre l'envie de donner et le passage à l'acte. Dans une paroisse de Suède au nom imprononçable, on peut au moment de la collecte tendre son smartphone pour le paiement par contact !

Ces éléments montrent que le don, même après ces années de crise économique et sociale, est toujours en progression en France ; plus près de nous la collecte du denier du culte dans l'Eglise catholique est également en hausse ces dernières années, est-ce que les campagnes de publicité, comme celle affichée cet été dans un village des Hautes-Alpes avec des messages du genre « Ne vous faites pas sonner les cloches, mettez la main à la poche » ou « Je ne vous ferai pas de sermon, faites un don », portent des fruits ?

Nous avons, en suivant la décision synodale de 2014, lancé en 2015 la campagne nationale intitulée « Choisir de donner », campagne visant à recréer un contact avec les foyers connus ne participant pas à la vie financière de l'Eglise. Chaque paroisse avait décidé de faire les envois et ce sont 272 Eglises locales qui ont demandé le matériel préparé par l'Union nationale, les deux tiers de celles qui ont une vie financière régulière, 36 500 envois ont été faits, or le nombre des foyers ciblés dépasse les 50 000. On peut estimer que 1 500 foyers se sont manifestés à la suite cet envoi, ont apporté environ 125 000 € de dons. Même si le taux de retour se situe parmi les plus élevés dans ce genre de campagne, certains en ont conclu : « tout ça pour ça », une présidente de CP m'a écrit pour se féliciter des 4 familles qui étaient « revenues », et n'oublions pas que ces 1500 foyers représentent 1,5% de l'ensemble des foyers connus et la baisse enregistrée chaque année.

A ce jour, la campagne 2016 est lancée, le 27 avril, nous avons reçu la commande de 27 000 matériels, soit la moitié de l'objectif.

Quelques réactions mitigées : « nous avons déjà essayé », « la campagne nationale brouille le message que nous voulons faire passer », découragement, défaitisme, fausse pudeur de vouloir s'inscrire dans une démarche générale. N'est-ce pas une forme de la solidarité entre les Eglises qui est en jeu dans ce refus de participer ?

2. Des recettes ordinaires des Eglises locales ou des paroisses aux contributions versées à la région

Le montant des recettes ordinaires nettes (RO) reçues par les AC en 2015 est de 27 309 944 € avec une baisse de 1,4% entre 2015 et 2014, année où nous avions constaté un sommet avec 27 686 453 €. En regardant sur une plus longue période, 20 ans, on constate que le montant des ressources ordinaires a toujours été en hausse, passant d'une base 100 en 1995 à 127,5 en 2015 après une pointe à 129,3, s'approchant sur cette période de la variation de l'indice des prix à 132,7.

C'est pourquoi cette baisse de 2015 doit nous interpeller, attirer toute notre vigilance et susciter des réactions rapides. L'évolution des recettes et des dépenses des régions sur ces 20 dernières années peut se résumer dans le tableau suivant :

	2012	2015
Ressources ordinaires des AC	119.2	127.5
Contributions versées à la région	111.3	117.8
Dépenses des régions : Titre A	127.9	129.2
Dépenses des régions : Titre B	100.3	116.7
Dépenses des régions : Titre C	97.9	80
Dépenses des régions : Titre D	105.3	111.1

Base 100 en 1995
Année 2012 : dernière année des comptes concernant uniquement l'ERF
Variation de l'indice des prix sur la période : 132.74

Nous consacrerons une prochaine session de la commission des finances à l'analyse de ces résultats et des questions conséquentes que nous devons nous poser :

- Notre modèle de gestion avec une répartition entre budget union et budget régions, est-il toujours viable aujourd'hui ?
- Les ressources reçues par les paroisses et les Eglises locales et les contributions versées à la région se sont écartées de 10 points sur la période, quel constat en tirer ?
- Le budget limité des régions permet-il encore de prendre des initiatives et d'investir dans des nouveaux secteurs ?
- La dotation au budget du DEFAP n'a pas évolué pendant 20 ans, quel est le message que nous envoyons à nos Eglises-sœurs ?
- et d'autres...

3. Le financement du budget de l'Union et des actions spécifiques

Comme annoncé ci-dessus, nous consacrerons une prochaine session de la commission des finances à examiner le budget de l'Union, sa présentation comptable ; sa répartition entre les différentes missions qui lui sont dévolues que celles-ci soient inscrites dans le socle de notre Constitution ou qu'elles soient la traduction de la mutualisation de projets spécifiques au bénéfice de tous : communautés locales, régions. Ce travail sera rapporté au prochain synode et fera éventuellement l'objet de décisions d'orientation et les recommandations de ce synode seront bien évidemment prises en compte.

Nous avons, pendant de nombreuses années, bénéficié du soutien de la Fondation pour les Institutions protestantes européennes (FIPE) pour des projets spécifiques menés par notre Eglise ou par d'autres institutions sœurs, mais depuis 2015 la Fondation a décidé de ne plus agréer de projets nouveaux et de suspendre ses financements.

Il nous faut donc, et ce depuis l'an dernier, assurer avec nos propres moyens le financement de nos projets. Le Fonds « Témoignage et développement » a été doté de 200 000 € en 2014 et le fonds dédié « Projets » de la même somme en fin 2015. C'est le fonds « Projets » qui supportera comptablement et financièrement les projets comme le Grand Kiff, les équipes pastorales missionnaires de la région Est, les thèses 2017… Cette dotation a pu se faire à partir des plus-values réalisées sur les valeurs mobilières. Ceci suppose un suivi régulier du FCP « Solipro » support de ces valeurs mobilières et une utilisation tout aussi régulière des plus-values tout en limitant

autant que faire se peut les risques liés au marché financier. Il est en outre évident que la gestion du compte Solipro vise en priorité à préserver les garanties constituées par ces réserves notamment sur le plan des retraites. Le rapport écrit joint au dossier synodal rappelle les exigences fixées à l'opérateur quant à la qualité éthique des investissements.

C'est sur la base de ces principes qu'une révision de la constitution du FCP Solipro a été faite pendant le 2ème semestre 2015.

- Devons-nous aller plus loin dans l'utilisation des produits des placements : financer une part du budget de l'Union comme les activités liées à l'animation, certains projets récurrents aujourd'hui financés par les contributions des régions ?

- Devons-nous assurer le financement des postes de ministres avec les réserves ou le produit des réserves ?

La Commission des affaires générales montre du doigt dans son rapport le déficit prévisionnel du budget 2016, autrement dénommé « prélèvement sur les réserves ». Ce sont ces différents thèmes que nous serons amenés à aborder au cours de l'année, malheureusement dans un contexte défavorable avec une baisse des ressources ordinaires des Eglises locales et un arrêt confirmé des financements extérieurs.

Conclusion

Puis-je suggérer aux membres du synode de faire une recommandation consistant à fixer la date de l'Ascension au-delà du 15 mai ? Ceci permettrait aux équipes du service financier du siège et des régions de ne pas faire virer au rouge tous les dosimètres de stress. Merci à tous pour avoir réussi à établir le dossier financier dans les temps, merci au groupe d'analyse des comptes des Eglises locales d'avoir su jongler avec le portail LoGeAs pour arriver à écrire le rapport sur l'exercice 2015.

Denis RICHARD

5. Recommandations pour la vie de l'Union

A l'occasion de la dernière session de la période quadriennale 2013-2016, sur proposition du Conseil national, le Synode national a exprimé des recommandations pour la vie de l'Eglise protestante unie de France.

Il s'agit de faire bénéficier le synode qui entrera en fonction à la prochaine session, et donc les instances qui seront alors renouvelées (Conseil national, Coordination, Commission des ministères, etc., mais aussi par extension IPT, Communautés œuvres et mouvements, etc.) de l'expérience acquise. Le synode « sortant » ne saurait lier le synode « entrant », mais il peut donner des élans, formuler des encouragements, indiquer des points d'attention, bref lui confier un bouquet de recommandations : ce sera une manière de transmettre son expérience de synode « sortant ».

Par des travaux de groupes puis des séances en plénière, usant parfois de méthodes inédites en synode mais pratiquées dans d'autres assemblées (indications « chaud » / « froid », pondération des propositions émises), sans s'adonner à un travail précis sur la rédaction des recommandations (c'est leur esprit, leur intention, qui doivent être prise en compte), le Synode a émis une quarantaine de recommandations.

Ces recommandations n'ont pas le statut de décisions. Elles constituent un message transmis au Synode national dont la composition sera renouvelée lors des élections en synodes régionaux, en novembre 2016, et qui siégera pour la première fois en mai 2017, et aux instances que ce synode élira.

Dans la mesure où il ne s'agit pas de décisions, les recommandations n'ont pas donné lieu à un vote « pour » ou « contre ». Mais le Synode a été invité à exprimer chaque fois s'il soutenait la recommandation émise. Le nombre de voix indiqué signifie donc un degré « d'intensité », comme l'ont dit les rapporteurs sur ce sujet, à chaque recommandation. Cette intensité va de 0 à 77, 93 membres du Synode à voix délibérative siégeant alors en séance.

Ces recommandations sont transcrites ici de manière brute. Elles donneront lieu à un classement par intensité, sujets connexes, etc., de manière à ce que des priorités se dégagent pour le synode à venir.

Chapitre	N°	Recommandation	Intensité
Vie synodale	1.1	Mettre à l'ordre du jour d'un prochain synode la question de l'écologie comme opportunité spirituelle et théologique de penser notre rapport au monde et susciter une prise de conscience des paroisses et Eglises locales pour s'engager dans des actions concrètes.	62
Vie synodale	1.2	Garder une veille attentive, quels que soient les résultats des élections, sur l'accueil des réfugiés, en lien avec la Fédération protestante de France, et encourager les régions et Eglises locales à travailler avec les acteurs locaux, interassociatifs et administratifs.	68
Vie synodale	1.3	Suite au colloque « Protestantisme et vie monastique » de juillet 2015, reconnaître l'importance des communautés de vie monastique comme une composante de notre Eglise, donnée par l'Esprit.	57
Vie synodale	1.4	Encourager le Conseil national à maintenir la veille sur les questions de société, pour être en mesure d'apporter un regard protestant sur des interrogations éthiques ou anthropologiques, et inviter le Synode 2017 à débattre de l'intérêt de créer une commission permanente d'éthique ou de confier cette veille à la commission de théologie. Le synode a noté le souci de porter une parole forte de notre Eglise, notamment vers les médias.	48
Vie synodale	1.5	Réactiver la commission liturgique, suite au colloque sur la vie cultuelle.	44

Vie synodale	1.6	Encourager le dialogue avec les Eglises protestantes réformées évangéliques (UNEPREF) en privilégiant la question du rapport à l'Ecriture.	16
Vie synodale	1.7	Envisager de diffuser certains documents importants du dossier pré-synodal par papier.	26
Coordination	2.1	Mettre en place un accompagnement des différents outils élaborés ces dernières années pour une meilleure appropriation par les Eglises locales et paroisses (modèles de mise en œuvre concrète de projets locaux qui prennent compte des rythmes, de la durée, des différentes tranches d'âge…).	47
Coordination	2.2	Réfléchir à l'organisation régionale pouvant servir de lien entre le niveau national (producteur et coordonnateur de projets) et le local (créateurs et demandeurs d'outils).	36
Coordination	2.3	Répertorier ce qui est de l'ordre de l'événementiel et ce qui relève d'outils réutilisables (cf. le semainier, par exemple).	9
Coordination	2.4	Faire connaitre davantage les projets missionnaires qui émergent ici et là (en parler au cours des synodes, en témoigner) afin qu'ils soient un levier et un encouragement pour toutes les Eglises locales et paroisses, même les plus modestes, et encourager les partenariats entre les églises locales et paroisses.	68
Communication	3.1	Travailler à une visibilité accrue de l'EPUdF dans les grands médias, y compris en allant au-devant des journalistes (clubs de la presse, conférences..).	52
Communication	3.2	Oser parler plus souvent, avec un discours perceptible par tous.	19
Communication	3.3	Sensibiliser et former aux réseaux sociaux (y compris dans les formations au témoignage) tout en proposant une déontologie de leurs usages.	28
Communication	3.4	Réfléchir à la bonne diffusion des documents papier et accompagner leur réception (cf semainier).	17
Jeunesse, KT	4.1	Pérenniser le Grand Kiff pour continuer à sensibiliser et promouvoir la dynamique Jeunesse (aux niveaux national, régional et local).	77
Jeunesse, KT	4.2	Formuler un projet catéchétique national clair, mentionnant les orientations pédagogiques et des propositions de programme (avec une vision sur un parcours catéchétique depuis l'école biblique jusqu'au catéchisme).	68
Jeunesse, KT	4.3	Anticiper les productions futures et capitaliser sur l'existant. S'assurer avant toute édition de la facilité d'appropriation du matériel.	24
Jeunesse, KT	4.4	Poursuivre la réflexion sur l'accompagnement de la mobilité des jeunes (études, travail, amours…) et envisager de nouvelles formes d'engagement sur un projet dans un temps déterminé (cf. service civique, année diaconale, AlterKiff).	68
Jeunesse, KT	4.5	Réfléchir au positionnement du service national de catéchèse.	44
Ministères	5.1	Dans l'exploration des « possibles » à ouvrir pour notre Eglise, encourager simultanément la créativité (chercher l'adéquation) : - dans la recherche de nouveaux types de ministères (diacres, théologiens pratiques, dynamique missionnaire…) ; cette recherche serait à mener aussi en faculté de théologie (dans le cadre de l'enseignement de la théologie pratique) ; - au sein des Eglises locales dans leur projet de vie (dénicher les rêves des Eglises : « osez vos rêves ! »), en vue de proposer des parcours adaptés au niveau du proposanat.	37
Ministères	5.2	Accompagner les églises dans une démarche de changement par rapport à une attente « classique ».	29
Ministères	5.3	Veiller à ne pas distinguer d'un côté des ministères de « desserte » et de l'autre des ministères « pionniers » axés sur l'évangélisation : le ministère « classique » comprend fondamentalement un ministère d'évangélisation ; tous les ministères nécessitent aujourd'hui un « esprit d'aventure » (pour ne pas dire un « esprit de pionnier »).	42
Ministères	5.4	Penser la communication et la présentation des ministères variés existant au sein de notre église (différents types de ministères, expliciter les possibilités d'exercer une fonction « double » : pasteur/autre profession ; accueil des personnes en situation de handicap…).	50
Ministères	5.5	Créer une commission d'accompagnement dans les facultés (en articulation avec des commissions régionales d'accompagnement) pour inciter les étudiants dès la 1ère année à s'engager dans une paroisse et à découvrir les réalités de leur Eglise, voire imaginer d'autres formes de ministères et/ou d'accompagnement.	43

Ministères	5.6	Accompagner/dédramatiser le « non » de la commission des ministères (permettre notamment un témoignage des « ex-étudiants » à qui la CDM a un jour dit « non »).	15
Ministères	5.7	Affecter les proposants – notamment ceux qui ont peu d'expérience d'Eglise – en priorité sur des postes doubles (ou plus) dont l'un serait réservé à ces proposants (tutorat).	12
Ministères	5.8	Penser/repenser l'accompagnement du proposant/nouveau ministre.	44
IPT	6.1	Garder une grande vigilance sur les orientations du plan quinquennal 2018-2022 de l'IPT, notamment le nombre de postes d'enseignants.	36
IPT	6.2	Reprendre la réflexion sur les avantages et inconvénients d'une organisation multisites.	19
IPT	6.3	Prévoir de dresser un bilan à un an (2017) et à trois ans (2019) sur l'utilisation du module de Théovie « Et si je faisais de la théologie », supervisé par des enseignants de l'IPT, comme « année 0 » pour de futurs étudiants IPT.	30
IPT	6.4	Suite à la mise en place de l'enseignement à distance, veiller à ce qu'il n'y ait pas de parcours diplômant complet sans un minimum de participation *in praesentia* car la confrontation entre pairs est indispensable à un parcours de formation théologique.	58
IPT	6.5	Maintenir un équilibre entre temps de pratique et temps de recul et de réflexion académique qu'apporte un travail théologique lors des études à la faculté.	26
IPT	6.6	Inviter (encore et toujours) les étudiants à prendre le temps de vivre des moments d'Eglise (par une suffragance, par la participation à une vie paroissiale, en assistant un catéchète, ...) leur donnant une passerelle entre théorie et pratique.	61
IPT	6.7	Revoir/étudier comment assurer l'aumônerie des étudiants. Mettre en place un référent théologien qui aide l'étudiant qui le souhaite, notamment s'il a un projet ministériel, à se situer théologiquement.	18
IPT	6.8	Susciter des bourses de recherche doctorales.	18
IPT	6.9	Faire fonctionner la convention avec la Faculté de Strasbourg. Inviter l'IPT à se rapprocher de Strasbourg qui dispose de moyens pour financer des doctorants. Inviter l'IPT à prendre toute sa place dans le réseau Theodoc (réseau de facultés de théologie) dont il est membre.	50
IPT	6.10	Encourager les étudiants à étudier à l'étranger dans une autre langue/culture (comme c'est devenu obligatoire dans d'autres cursus d'enseignement supérieur) et en organiser les moyens, en s'appuyant sur la convention Erasmus.	58
Finances	7.1	Poursuivre le développement des outils modernes comme Logeas et REGALE, mais ne pas laisser au bord du chemin ceux qui sont moins experts : les moyens doivent aussi s'adapter aux Eglises locales et à leur évolution (Ensembles).	59
Finances	7.2	Persévérer dans la campagne sur le don en tentant au moins une fois une forme plus percutante, en utilisant l'humour (comme le fait parfois l'Eglise catholique).	56
Finances	7.3	Exercer une vigilance sur les effectifs de secrétaires nationaux.	0
Finances	7.4	Face à un budget en déficit, réfléchir aux pistes d'économies et de choix de dépenses à faire dans les années à venir.	11
Défap	8.1	Appeler à la vigilance du Conseil national pour éviter que le Défap ne soit un écran entre l'EPUdF et les Eglises sœurs, mais aussi accompagner les efforts du Défap pour aller dans les Eglises locales et les ouvrir sur un autre horizon.	32
C.O.M.	9.1	Faire vivre le lien entre l'EPUdF et le collège des Communautés, œuvres et mouvements aux différents niveaux (national, régional, local), en diffusant lors des synodes régionaux et national la liste des Communautés, œuvres et mouvements ayant un caractère régional, en poursuivant les visites de l'Eglise qui renforcent le lien, en réfléchissant à la valeur ajoutée que ce collège apporte à la société civile, en articulant les appartenances à la FPF et la FEP.	56

6. Aumônerie

Messages donnés par le pasteur Joël Dautheville, aumônier du Synode national de Nancy.

Jeudi de l'Ascension. Culte d'ouverture
Actes 1, 1-11

Pendant 40 jours après Pâques, les apôtres entendent Jésus leur parler du Règne de Dieu. Il s'agit bien de celui qui a souffert précise Luc. Celui qui a été ressuscité est celui qui a été crucifié. Au bout de ce long enseignement, ils n'ont qu'une question en tête : Seigneur, est-ce en ce temps-ci que tu vas rétablir le Royaume pour Israël ? Peut-être avez-vous la même question. Je le confesse devant vous. Je suis comme ces apôtres : est-ce maintenant que tu vas faire advenir ton Royaume ? Est-ce maintenant que les hommes arriveront à vivre vraiment en paix ? Est-ce maintenant que des hommes, des femmes et des enfants cesseront de mourir noyés par milliers pour fuir la guerre ? Est-ce maintenant que cessera la peur des réfugiés ? Est-ce maintenant que le vivre ensemble d'une population multiculturelle, multireligieuse va devenir réalité et ne sera plus soumis à des politiques de la ville aléatoires et donc usantes ? Est-ce maintenant que les religions entreront dans un véritable dialogue et ne se contenteront pas d'une simple coexistence plus ou moins amicale ? Avec les fabuleuses découvertes autour de l'intelligence artificielle bientôt capables de créer un homme augmenté est-ce maintenant que tout risque de réécrire de nouveau une histoire d'hommes supérieurs et d'esclaves sera écarté ? Est-ce maintenant que tu établiras ton règne et que sera évité toute catastrophe écologique capable de détruire la création ? .....

D'emblée, Jésus fait taire fermement ce type de questionnement. Avec autorité il affirme : Il ne vous appartient pas de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité.

Fermez le ban. Que ce soit le temps historique ou le moment de l'irruption de l'événement, cette question n'a pas de sens aux yeux de Jésus. Oui le règne viendra, il est même déjà là et en même temps il n'est pas encore là. Alors qu'est-ce qui fait sens pour Jésus ? C'est le don de l'Esprit qui transforme ses disciples en témoins. Vous recevrez de la puissance quand l'Esprit saint viendra sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et en Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

L'Esprit donne une telle puissance qu'il a permis au temps des apôtres comme tout au long de la vie de l'Eglise d'opérer de profondes relectures bibliques et théologiques. Ainsi la Parole éternelle de Dieu est entendue, reçue, vécue comme une parole toujours neuve, pertinente pour aujourd'hui et qui donne du sens à la vie de chacun. Il est tellement puissant qu'il permet d'évangéliser les peurs concernant les migrations humaines, les risques écologiques majeurs, les risques de déflagration. Il est tellement puissant qu'il évangélise les dogmatismes religieux, moraux, les enfermements de toute nature et donne d'entendre l'évangile libérateur. Il est tellement puissant qu'il libère le disciple de la crainte et lui donne d'être témoins en paroles et en actes là où il est. Il est tellement puissant qu'il permet d'entendre que c'est le crucifié qui parle, celui qui a accepté tous les risques de la mission que lui a confié le Père y compris le risque d'être rejeté et crucifié honteusement.

Jésus ouvre de fait le temps du témoignage. Mais comment comprendre ce témoignage ? Est-ce à dire que le témoin est dans une attente passive et de ce fait il risque d'être dans une attitude de rejet du monde ? Est-ce à dire que le témoin est dans une attente très active en multipliant les engagements concrets au risque de mélanger le domaine politique et l'instauration du Royaume. A travers ce récit de l'enlèvement (plus que de l'Ascension) de Jésus, ne s'agit-il pas plutôt d'une tension entre l'attente de l'advenue du règne décidée par le Père seul et l'urgence de témoigner que ce règne déjà là et est aussi à venir par des paroles et des actes concrets qui donnent d'espérer grâce au ressuscité.

Au moment où le synode national de l'Eglise protestante unie de France s'ouvre, cet appel de Jésus à être ses témoins ici et partout résonne. Tout travail d'Eglise, qu'il soit synodal, ou local n'a de sens qu'en fonction de cet appel. Oui l'Eglise n'est pas là pour elle-même. Au-delà de la joie qu'il y a pour les délégués à se retrouver en assemblée, oui, l'Eglise est là pour les autres.

Bien sûr les défis actuels rencontrés par l'Eglise pour être une Eglise de témoins sont immenses. Il serait pourtant illusoire de croire qu'ils sont plus grands aujourd'hui qu'au temps des disciples. L'évangélisation des peurs irrationnelles issues d'un monde en profonde mutation consiste à les comprendre comme des défis à relever pour témoigner ici et maintenant que le règne de Dieu est déjà là et pas encore réalisé.

Dans toute cette perspective missionnaire que Jésus ouvre, il y a un point qui me parait important. Quand aujourd'hui on entend la phrase rapportée par l'auteur du livre des Actes dans laquelle Jésus affirme que ses disciples seront ses témoins partout, une telle parole n'est pas à recevoir d'un Jésus crucifié et qui une fois ressuscité serait devenu très autoritaire du style « Vous serez mes témoins, c'est un ordre». Jésus est habité par l'immense tendresse du Père qui lui a confié sa mission. A son tour il fait une immense confiance à ses disciples en leur confiant ce qu'il a de plus cher : poursuivre la mission de Dieu. Il s'agit moins d'un impératif missionnaire autoritaire que d'une évidence missionnaire marquée et motivée par la confiance de Jésus en ses disciples.

Toi mon frère, ma sœur, déléguée ou invité, tu te sens peut-être plein de doutes, de questions, d'hésitations de toute sorte sur l'Eglise, mais aussi sur tes capacités à être témoins. Ne l'oublions pas. Comme hier avec ses disciples, Jésus, le Christ, fait de toi son témoin, il t'envoie tel que tu es, avec tes forces et tes faiblesses. Il te fait totalement confiance pour être son témoin. Il fait totalement confiance à son Eglise pour témoigner de son évangile libérateur. Quelle joie et quelle belle responsabilité! Amen!

Vendredi matin
Romains 14, 13-17

Bien qu'il soit très souvent question de repas, de nourriture dans la Bible, l'aspect partage convivial peut parfois être mis à mal, justement pour des questions de nourriture. La relecture théologique faite par Paul sur le statut des aliments purs et impurs dans la vie du disciple du Christ entraine de véritables débats dans les communautés chrétiennes comprenant des juifs et des païens. Paul a ferraillé dur au sein de la communauté chrétienne pour que l'attitude chrétienne envers les prescriptions alimentaires n'écrase pas le message libérateur de Jésus. Nous estimons en effet que l'homme est justifié par la foi, indépendamment des oeuvres de la loi. (Rm 3/28).

Toute relecture biblique et théologique apporte une nouveauté libératrice. Elle peut aussi être l'occasion d'un mal-être pour ceux qui tout en adhérant à la nouvelle lecture n'arrive pas à se détacher des pratiques anciennes. Toute réforme est à la fois surgissement libérateur d'une parole qui fait sens et difficultés à inscrire dans la vie spirituelle des pratiques nouvelles.

Qu'une réforme soit religieuse ou non, toute communauté humaine est confrontée à de telles situations. En soi, cela est banal. Ce qui l'est moins c'est que Paul met au-dessus de tout l'intégrité spirituelle des croyants. Oui il s'est battu pour le salut gratuit qui libère du légalisme. Oui il est très attentif aux chrétiens qui ont du mal à le vivre. Très clairement Paul s'adresse dans ce passage à ceux qui s'estiment « forts » dans la foi. Si pour des raisons de pratiques alimentaires, on risque de détruire la foi d'une personne, c'est grave. Au milieu de ces disputes qui nous paraissent tellement éloignées sur le fond, mais tellement proches sur la forme, Paul écrit l'une de ces formules choc : En effet, le règne de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par l'Esprit saint. Justice, paix et joie sont des dons de Dieu. Rendu juste gratuitement par Dieu, le croyant n'a pas à juger son frère. La paix que Dieu donne stimule une attitude positive à l'endroit de son frère avec lequel il est en difficultés. La joie qui exprime sa gratitude envers ce que Dieu fait, ouvre son cœur à son prochain.

Aujourd'hui les communautés chrétiennes ne sont plus en débat sur les prescriptions religieuses relatives aux aliments purs et impurs. Mais la formule choc de Paul demeure surtout que le manger et le boire évoque fortement pour nous aujourd'hui notre société de consommation basée sur le toujours plus. Les communautés chrétiennes sont composées de personnes fortes et faibles dans la foi. Elles sont également composées de personnes fortes sur le plan économique et social, alors que d'autres sont faibles et se sentent marginalisées. Il est vrai que nos sociétés basées sur la recherche du toujours plus dans tous les domaines, génèrent d'immenses fractures de tous ordre dans la société comme dans les Eglises, au Nord comme au Sud.

Pourtant bien des personnes ont besoin de croire qu'un autre règne est possible, ils ont besoin de voir que la confiance qu'exprime les chrétiens en Jésus le Christ est sous-tendue par cette conviction, le règne de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par l'Esprit saint. Une Eglise de témoins aura à cœur de prier sans cesse pour que ce règne vienne, de prier et d'agir pour témoigner que ce règne est déjà là. Au milieu d'une société qui doute beaucoup d'elle-même, où la question du sens de la vie est parfois fortement et même douloureusement posée, manifestons et témoignons de l'œuvre du souffle créateur qui donne justice, paix et joie. Amen !

Samedi matin
1 Corinthiens 10/11-13

D'après les lettres de Paul aux Corinthiens certains croyants de cette communauté estiment que la transformation de leur vie nouvelle en Christ est si complète, que désormais plus rien ne peut leur arriver de fâcheux. Aucun faux-pas, aucune épreuve ne peut les atteindre.

Pour eux, le baptême et la Cène agissent comme des moyens de protection. Ils ont la force en eux comme on dit dans Star Wars et ils se voient invincibles.

Paul rappelle que le baptême et la Cène ne protègent pas des épreuves de la vie et que tout un chacun peut chuter. A l'appui de son raisonnement il cite l'exemple d'Israël au désert. Nourri certainement par des lectures rabbiniques Paul affirme qu'Israël a été baptisé dans la nuée qui les entourait et à travers la Mer Rouge. Israël a été baptisé en Moïse. Israël a mangé une même nourriture spirituelle, la manne et bu au même rocher spirituel, le Christ. Malgré cela, certains ont maugrée contre Dieu, critiqués Dieu et Moïse, sont devenus idolâtres, etc. Beaucoup ont chuté. L'élection d'Israël et ces sacrements avant l'heure ne protègent pas des risques de la vie. Si des Corinthiens voient dans le baptême et la cène un côté magique qui les protège de tout, ils font une grosse erreur.

Aujourd'hui, nous sommes bien convaincus que la Parole de Dieu n'opère pas comme une baguette magique. Pourtant quand l'épreuve est particulièrement lourde et cruelle, souvent à notre insu surgit du fond de notre être l'espoir d'être protégé malgré tout de ce qui nous arrive. Nous pouvons même dans des cas extrêmes entrer dans

une relation de donnant-donnant avec Dieu, reniant par là-même la totale gratuité de l'amour de Dieu à laquelle nous sommes également attachés. Comme quoi notre être intérieur a besoin d'être évangélisé sans cesse.

C'est ce que fait Paul. Même si sa pensée sur l'action de Dieu dans l'épreuve, dans la tentation n'est pas d'une grande clarté, mais peut-on avoir une théologie claire dans un tel domaine, Paul a une fois de plus une fulgurance théologique magnifique : Les tentations auxquelles vous avez été exposés ont été à la mesure de l'homme, Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter.

Cette conviction paulinienne est puissamment libératrice. Résister à l'épreuve est possible. Par cette phrase, il remet l'éprouvé debout, Dieu est avec lui. Dieu est fidèle.

Tout au long de leur histoire, les membres d'Eglise sont sans cesse confrontés à de grandes épreuves et à d'innombrables défis. La vie de l'Eglise n'est pas un long fleuve tranquille. Il arrive dans certains cas que les épreuves les plus rudes poussent les croyants à se poser la question spirituelle la plus redoutable qui soit : peut-on encore avoir confiance en Dieu tellement les situations vécues sont violentes, désespérantes, affligeantes, révoltantes.

Aujourd'hui les Eglises vivent dans un monde qui connait de profonds bouleversements sociaux, religieux, politiques, économiques et écologiques. On voit le tout début de cette mutation mais pas la fin. On devine que se profile à l'horizon d'extraordinaires promesses de renouveau dans tous les domaines : religieux, éthiques, politiques, sociaux, scientifiques, médicaux, économiques qui préservent l'environnement. On perçoit aussi des risques terribles de profonds dysfonctionnements et d'implosion de la société. Archimède disait 250 av JC environ : donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde. Paul aurait pu dire : donnez-moi un point d'appui et un levier et la confiance des fidèles en Dieu sera remise sur pied. Si le point d'appui est JC, le levier est la fidélité de Dieu. Oui les épreuves ne sont pas gommées pour l'Eglise et pour les témoins. Oui Dieu n'efface pas par magie les morsures douloureuses qu'ils rencontrent. Mais Dieu est fidèle. Toutes les épreuves sont surmontables grâce à sa fidélité. Gloire soit à Dieu. Amen !

Que la paix de Dieu qui dépasse toute intelligence humaine garde vos corps et vos pensées en Jésus le Christ, dans le souffle de l'Esprit-Saint, aujourd'hui, demain et toujours. Amen!

Dimanche 8 mai. Culte synodal
Jean 17, 6-26

Un texte connu mais un peu compliqué

Aujourd'hui le texte de l'évangile du jour, commun avec l'église kto, donne à entendre un passage singulier, unique dans les évangiles, la prière de Jésus. Certes les évangiles témoignent que Jésus prie. Ils font découvrir aussi que Jésus apprend à ses disciples à prier avec le Notre Père. Ce texte a été étudié par le synode et bien des groupes d'église. Mais en-dehors des prières très courtes de Jésus dans le jardin de Gethsémané et sur la croix, le contenu des prières de Jésus est peu connu, sauf ce qui est exprimé dans cette prière de Jean 17.

Ce texte nous est familier. Nous le recevons comme un appel à l'unité des chrétiens afin que le monde croie. Il est l'un des textes marqueurs du mouvement œcuménique.

Toutefois, avouons-le tout de même, ce texte n'est pas très facile à entendre. Pourtant il n'y a pas de mots compliqués. Il est vrai que le raisonnement ne nous apparait pas comme étant très cartésien mais il n'en est pas obscur pour autant. Le message que je partage avec vous est le suivant : s'il y a une certaine difficulté à la recevoir, à l'entendre c'est aussi parce qu'il nous fait découvrir un Jésus qui remet en cause une certaine image de Dieu....

L'heure est grave. Jésus prie. Sa prière, longue, bouleversante, poignante est celle d'un homme qui sait sa dernière heure venue. L'essentiel de ce qui a motivé la façon dont il a conduit son ministère est là, ramassé en quelques lignes.

Que retient-on ?

D'abord, en cet instant crucial de sa vie, Jésus pense en priorité à ses disciples. Son désir le plus cher est que le Père garde ses disciples et qu'ils aient en eux sa joie, une joie totale. En effet eux ont cru que Jésus a été envoyé par le Père, ils ont reçu cette parole et pourtant le monde les a détestés. Ensuite on retient que Jésus prie aussi pour ceux qui croiront ultérieurement grâce au témoignage de ses disciples. Car de même que Jésus a été envoyé par le Père, de même il envoie ses disciples dans ce monde. Loin d'être rejeté, ce monde reste l'objet d'une attention soutenue de Jésus. La mission de Dieu se poursuit. Enfin le désir profond de Jésus est que le lien qui unit le Père et le Fils puisse associer ses disciples. Alors le monde saura que tu m'as envoyé, et que tu les aimes comme tu m'aimes.

Le monde saura que tu m'as envoyé

Pourquoi Jésus insiste-t-il tellement sur ce fait que grâce à cette unité, le monde saura qu'il a été envoyé par le Père ?

Quand on lit les Ecritures, et particulièrement les évangiles, une ligne de force se dégage de la mission de Jésus. Il y a une vraie puissance en lui capable de tout : d'exercer un discernement profond sur la vie intérieure humaine, de guérir des malades, d'avoir des paroles fortes, etc. Il apparaît aussi qu'il n'utilise jamais cette toute-puissance pour faire violence à d'autres, pour manipuler y compris par la force dans le but de construire une religion forteresse, un peuple fort, un parti politique puissant, que sais-je encore. En cela il déconcerte. En cela il déçoit certains. Jésus renvoie une image de Dieu qui est à l'opposé de l'image que l'homme se fait tout naturellement. L'humain voit souvent Dieu comme celui qui est habité par une violence forte, punissant et rabaissant ceux qui lui désobéissent. Une lecture rapide et superficielle des Ecritures pourrait conduire à un telle interprétation. Or Jésus renvoie à une autre vérité sur Dieu que celle du dieu grec ou romain qui prend plaisir à la punition des humains faisant croire ainsi que tout ce qui arrive de négatif à aux hommes est de l'ordre de la fatalité ou qu'ils l'ont bien mérité. On pourrait multiplier les exemples à l'infini. On sait aussi à partir des Ecritures, notamment de l'Exode, que l'homme, de façon consciente ou inconsciente aspire à ce que Dieu soit le prolongement de ses désirs. Au final, tout se passe comme si l'homme voulait manipuler Dieu, utiliser sa toute-puissance pour lui-même, pour empêcher les catastrophes écologiques ou naturelles, supprimer les maladies, arrêter les génocides et les guerres atroces et du même coup instaurer un ordre qu'il appellerait un ordre juste. Ce-faisant, l'homme ne se rend pas compte qu'il devient le jouet de ses propres désirs à lui, qu'il devient esclave de ses désirs de toute-puissance lesquels s'exercent ensuite sur son prochain, et sur son environnement. Il existe une propension humaine à pervertir Dieu comme le dit Lytta Basset : Utiliser la religion pour manipuler autrui, prendre le pouvoir sur lui et le détruire psychiquement et spirituellement, c'est une pratique de tous les temps, dénoncée d'un bout à l'autre de la Bible. On prend « Dieu » en otage, on le modèle à sa guise, on le per-vertit (étymologiquement, on le tourne en son contraire) … pour mieux dominer les autres. En somme, on donne ainsi à sa propre perversion le poids du sacré, une justification divine : « C'est pour ton bien spirituel ! »

Tout le ministère de Jésus a consisté à révéler Dieu comme le tout autre, comme une vraie altérité. C'est ce qu'exprime la prière de Jésus d'où il ressort que Dieu est un être de communion. L'amour qui lie le Père et le Fils est fort. Il n'est pas replié sur lui-même. Il est appelé à être partagé. Fondamentalement Dieu est amour. Et c'est sur la croix que tout est signifié. C'est sur la croix que Jésus est glorifié. Voilà ce qui libère l'homme de toutes ses représentations divines asservissantes. Mais une telle vérité sur Dieu dérange. C'est trop révolutionnaire, trop nouveau par rapport à ce qui est attendu de Dieu. Jésus le sait. Il prend tous les risques y compris celui d'être incompris, rejeté et torturé pour faire advenir Dieu, le tout Autre.

Être témoin, c'est être libre, responsable et dans la joie.

Grâce au ministère de Jésus nous cernons davantage l'être spirituel du témoin. Être témoin de Jésus le Christ c'est être bouleversé par la prière de Jésus. Être son témoin, c'est savoir que Jésus continue de prier pour la profonde unité de son corps. Être témoin c'est redécouvrir, tous les matins, tous les jours, que Jésus, le Christ, est une autorité qui rend libre et responsable. Le Christ libère l'homme du fatalisme, du cynisme, de ses illusions mortifères, de son penchant égoïste, de la violence qui l'habite. C'est dire qu'il le rend libre pour aller à la rencontre d'autres confessions chrétiennes, d'autres religions, d'autres philosophies, mais aussi pour accompagner celles et ceux que la société rejette car trop chers, trop vieux, trop jeunes, réfugiés. etc ... Être témoin de Jésus, le Christ, c'est dire qu'il donne sens à sa vie et qu'il ouvre sans cesse des chemins d'espérance. Être témoin de Jésus le Christ, c'est être habité par une joie profonde et annoncer à temps et à contretemps que Dieu est amour .....

Prions avec cette prière de Frère Roger :

Toi le Ressuscité
comme un pauvre qui ne veut pas s'imposer,
tu accompagnes chacun sans forcer l'entrée de notre cœur.
Tu es là, tu offres ta confiance,
tu ne délaisses personne, même quand les profondeurs crient de solitude.
Pour t'accueillir nous avons besoin de guérison.
Pour te reconnaître, il importe que nous prenions le risque de refaire à tout moment le choix de te suivre.
Sans ce choix, à chaque fois radical, nous nous traînons.
Te choisir, c'est t'entendre nous dire :
« Toi, m'aimes-tu... ? »
Amen !